

Echo de la Polonia

MARS / AVRIL • MARZEC / KWIECIEŃ 2016 • N°56

Magazine d'informations de la Maison de la Polonia de France > Czasopismo Domu Polonii Francuskiej



Vie de la MdPF



Rynek
en fête

> Page 3

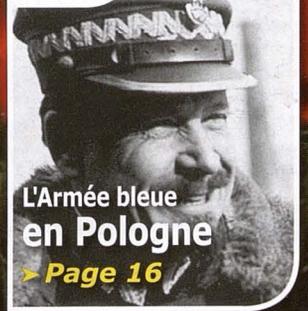
Polonia du monde



La Polonia du
Kazakhstan

> Pages 9-12

Histoire



L'Armée bleue
en Pologne

> Page 16

Spis treści

- P 2 ➤ Édito
➤ Wstępniak
- P 3 ➤ La vie de la Maison de la Polonia
➤ Z życia Domu Polonii
- P 4-8 ➤ Vie associative
➤ Życie stowarzyszeniowe
- P 9-12 ➤ Polonia dans le monde
➤ Polonia w świecie
- P 13-15 ➤ Divers
➤ Różne
- P 16 ➤ Histoire
➤ Historia
- P 17 ➤ Sport
➤ Sport
- P 18 ➤ Loisirs
➤ Rozrywki
- P 19 ➤ Voyages
➤ Wycieczki
- P 20 ➤ Agenda
➤ Kalendarz imprez



Maison de la Polonia de France
KONGRES POLONII FRANCUSKIEJ

ECHO DE LA POLONIA

N°56, mars / avril 2016

Directeur de la Publication :
Stéphanie SOBIERAJSKI
Rédacteur : Léon SLOJEWSKI,
secondé par Dorota ZWERENZ
Collaboration Pologne : Zbigniew MACIUK
Conception graphique / photomontage :
Thierry CARDON (Contact : 06 75 25 31 27)
Site web : www.cardonthierry.fr

ISSN 1955-1754

Crédit photos : L. Solarczyk, D. Zwerenz,
L. Slojowski, MdPF, Wikipedia ...

La rédaction se réserve le droit de modifier,
réduire et publier les articles proposés.

Toute utilisation, reproduction ou diffusion
des articles, même partielle, est interdite.
Consulter la rédaction par écrit pour tout
besoin particulier.

MAISON DE LA POLONIA DE FRANCE

➤ 16 rue Constant Darras,
62430 Sallaumines
Tél : 03 21 49 20 92
E mail : contact@maisondepolonia.com
Site internet : www.maisondepolonia.com

La Maison de la Polonia de France est soutenue par :



Ministère des Affaires
Étrangères de la
République de Pologne



Pas-de-Calais
Le Département



Édito

Chers amis !

Les fêtes de Pâques viennent de se terminer par une superbe exposition de pisanki, skrobanki, kraszanki, oklejanki... des œufs décorés de manières très différentes. Ce fut l'occasion pour moi de rencontrer sur place de nombreux représentants d'associations franco-polonaises. En recevant ce déjà traditionnel événement, "Tradition et Progrès" de Leforest entamait ainsi les festivités liées à son 40^e anniversaire... D'autres associations régionales vont également vous inviter à venir fêter avec elles leurs anniversaires : "Harmonia" de Bully-les-Mines (90 ans), "Tradition et Avenir" (35 ans) et "Polki" (85 ans) de Harnes... et d'autres encore. J'en suis certaine.

N'oublions pas non plus les diverses et belles manifestations ainsi que les nombreux voyages en Pologne organisés cette année par nos associations ! Soyons fiers de notre Polonia de France et n'hésitons pas à assister aux manifestations qu'elle organise, sans bien entendu oublier de nous mobiliser pour notre rendez-vous annuel du "Rynek en Fête" qui aura lieu cette année dans l'Arrageois du 25 mai au 1^{er} juin, pour "Terres Spécial Pologne" du 3 au 5 juin à Tilloy-lès-Mofflaines et pour le festival "Kinopolska" du 5 au 9 octobre à Saint-Omer.

Bonne lecture !



Drodzy przyjaciele !

Święta Wielkanocne właśnie zakończyły się wspaniałą wystawą pisanek, skrobank, kraszank, oklejank - jajek ozdabianych bardzo różnymi sposobami. Była to dla mnie okazja, aby spotkać się na miejscu z licznymi przedstawicielami francusko-polskich stowarzyszeń. Tą tradycyjną już imprezą "Tradycja i Postęp" z Leforest rozpoczęło uroczystości związane ze swoją 40-tą rocznicą... Niektóre stowarzyszenia regionalne będą także zapraszać na obchody ich powstania, jak np. "Harmonia" w Bully-les-Mines (90 lat), "Tradycja i Przyszłość" (35 lat) i "Polki" (85 lat) w Harnes oraz zapewne wiele innych.

Miejmy również na uwadze różnorodne, piękne imprezy i liczne podróże do Polski organizowane w tym roku przez nasze stowarzyszenia!

Bądźmy dumni z naszej francuskiej Polonii i nie wahajmy się uczestniczyć w wydarzeniach przez nią organizowanych, nie zapominając oczywiście o mobilizacji na naszą coroczną imprezą "Rynek en fête", która odbędzie się w tym roku w regionie Arrageois od 25 maja do 1 czerwca, na "Terres en Fêtes Spécial Pologne" od 3 do 5 czerwca w Tilloy-lès-Mofflaines i podczas festiwalu "Kinopolska" od 5 do 9 października w Saint-Omer.

Miłego czytania !

Stéphanie Sobierajski

Présidente MdPF-KPF

Prezes Domu Polonii we Francji
Kongresu Polonii Francuskiej

Réalisation artisanale d'une pisanka

f La Maison de la Polonia de France est sur Facebook !

Vous pourrez ainsi suivre l'actualité de la vie associative franco-polonaise via le Facebook "Maison de la Polonia". N'hésitez pas à nous envoyer vos demandes d'ajout d'amis et de partage d'informations !

Bienvenue aux nouveaux adhérents qui nous ont rejoints dernièrement :

➤ Individuels : Bonnet J. (94, Vincennes), Cayla G. (59, Aulnoye-Aymeries), Iskierska J. (71, La Charmée), Janusz P. (62, Brebières), Krysztofiak S. (62, Lens), Trier F. (62, Grenay), Zienowicz E. (59, Tétèghem)

Informations Maison de la Polonia de France :

- Accueil du public et permanence téléphonique :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 14h à 17h.
- Projets et demandes particulières : sur rendez-vous.

Appel à cotisations :

- Merci de renouveler votre adhésion à la Maison de la Polonia de France
- Associations : 50 € ➤ Individuels : 25 €.
- Individuels membres d'une association adhérente à la MdPF : 15 €.

Depuis octobre 2010, la Maison de la Polonia de France est «organisme d'intérêt général». Vous pouvez demander un reçu fiscal.

Arras (62)

Rynek en fête 2016

Comme chaque année, voici que déjà s'annonce le rendez-vous incontournable de la promotion de la vie associative : le "Rynek en fête", la traditionnelle semaine culturelle polonaise. Proposée par la Maison de la Polonia de France, cette manifestation populaire attire depuis toujours un nombreux public. Après Liévin l'an dernier, nous nous retrouverons cette fois-ci dans l'Arrageois.

La date de ce "Rynek en fête" a été un peu déplacée dans le calendrier afin de coller à l'actualité. En voici ses temps forts :

➤ du mercredi 25 mai au mercredi 1^{er} juin, dans la galerie marchande de l'hypermarché "Auchan" d'Arras, vous découvrirez un florilège de couleurs chatoyantes avec le village artisanal polonais, les démonstrations, les ateliers d'art populaire, les musiciens... De quoi vous régaler, vous réjouir et... revenir !

➤ le samedi 28 mai, à la salle des fêtes de Thélus, dès 14h, vous pourrez assister à "Poloniada", rencontre des enfants des cours polonais de la région avec la poésie et les chansons avec pour thème : "La Pologne ! Polska !" À 18h, suivra un spectacle de danses folkloriques et de chants polonais avec l'ensemble de renommée internationale "Jasna Woda"... Entrée gratuite ! Deux heures pleines d'enthousiasme et de bonne humeur... Un excellent moment à passer en préambule à la Fête des mères !



➤ du vendredi 3 au dimanche 5 juin, le village artisanal polonais se déplacera à Tilloy-lès-Mofflaines sur le site de "Terres en Fête" avec la Pologne comme invité d'honneur. Sous un chapiteau aux couleurs polonaises, nos artisans auront le plaisir de vous accueillir pour une balade... en Pologne.

À vos agendas... Notez d'ores et déjà ces magnifiques rendez-vous que vous donne la Maison de la Polonia de France qui remercie l'ensemble de ses partenaires pour leur engagement et leur soutien, sans lesquels une telle ampleur n'aurait pu être donnée à ces festivités

Serdecznie zapraszamy !

Poloniada



Poloniada



L'ensemble de renommée internationale "Jasna Woda"



Houdain (62) Assemblée générale du Comité Local Polonais (KTM)

C'est au "Dom Polski", siège de l'association, et devant une salle archicomble que la présidente, Régine Wawrzyniak-Malik, a ouvert le 29 janvier dernier l'AG en présence de MM. Dubois et Lheureux, adjoints au maire de la commune, et de M. Léon Wawrzyniak, président d'honneur. Après un moment de recueillement en la mémoire des adhérents disparus, la présidente s'est réjouie des nouvelles adhésions recueillies et de la participation d'une très grande majorité des membres à cette Assemblée générale. L'effectif de l'association se monte désormais à 323 membres. Cette

évolution démontre une constante attractivité que suscite le Comité Local depuis ces six dernières années, suite à l'attribution par la commune d'un local indépendant et l'organisation de manifestations variées proposées par l'association à ses adhérents ; ceux-ci expriment un réel besoin de se retrouver et participer aux traditions polonaises remises au "goût du jour" par les membres du bureau.

Les bilans moraux et comptables adoptés à l'unanimité ont laissé place à la projection d'un montage audiovisuel qui permet à l'assistance de se remémorer les manifestations réalisées tout au long de l'année écoulée et celles où l'association a été représentée. Cette forme de présentation a été une nouvelle fois très appréciée du public. Avant de passer à la constitution du bureau pour l'année 2016, la présidente n'a pas manqué de remercier les responsables des trois sociétés adhérentes pour leur participation active lors des différentes manifestations internes au KTM : la société musicale

"Echo", le club "Sonora" et le groupe folklorique "KSMP". Un merci tout particulier a également été rendu à Mme Markowiak pour son animation des cours polonais qui se tiennent tous les jeudis soir au local.

Une séquence émotionnelle a été perçue lorsque Régine Wawrzyniak a vivement remercié Bernard Luczak pour les années qu'il a passées au poste de trésorier, fonction qu'il ne désire plus reprendre, pour raisons personnelles, tout en restant membre de l'association.

La revue des traditionnelles manifestations reconduites au cours de cette année ainsi qu'un échange autour d'un probable voyage en Pologne ont ensuite donné lieu aux questions diverses. Nombre d'adhérents ont évoqué et apprécié le dynamisme déployé par l'équipe dirigeante. Le verre de l'amitié qui a clos l'assemblée a été de nouveau un instant convivial où les membres ont pu converser à bâtons rompus.

Edgard Slominski

► Composition du bureau :

Président d'honneur :

Léon Wawrzyniak

Présidente : Régine Wawrzyniak-Malik

Vice-président : Edgard Slominski

Secrétaire : Édouard Miazga

Vice-secrétaire : Régis Kozłowski

Trésorier : Théodore Nowakowski

Vice-trésorière : Annie Szeląg

Contrôleurs aux comptes :

Barbara Gosciniski, Nicole Lulka

et François Stachowiak

► Contact : Régine Wawrzyniak-Malik
Tél : 03 21 65 82 13 ou 06 76 95 37 00
Site internet : comite-local-polonais.fr



photo : Régis Kozłowski

Piennes (54) Générosité

Au début de l'année 2015, nous vous avons informés que le Comité de jumelages du bassin de Landres avait organisé un repas polonais pour venir en aide à Kacper, un jeune Polonais sympathique, joyeux et dynamique voulant au maximum profiter de la vie. Frappé par la maladie dès l'âge de 3 ans, il était désormais cloué dans un fauteuil roulant. Durant toute l'année, le Comité organisera ensuite d'autres événements

pour arriver à réaliser son projet caritatif. Eh bien, grâce aux bénéfices réalisés lors de ces manifestations et aux dons récoltés par ailleurs, le Comité a réussi à financer l'achat en Pologne d'un fauteuil roulant électrique ! Ce fauteuil, de près de 3800 €, permet aujourd'hui à Kacper, âgé maintenant de 30 ans, de trouver une certaine autonomie et ainsi soulager ses parents et sa famille. Lors de l'assemblée générale du Comité qui a eu lieu à la mi-février, la présidente Janina Sabba, après avoir remercié MM. Simon Stachowiak et Michel Mariuzzo, respectivement maires de Tucquegnieux et de Piennes, pour la

mise à disposition de salles communales, a ensuite pu présenter aux membres de l'association des photos de Kacper sur son nouveau fauteuil électrique. Elle a également confirmé qu'une réception aurait lieu en juin prochain pour la remise des diplômes de fin d'année scolaire aux personnes ayant suivi les cours de polonais dispensés par Mme Violetta Marteau.



► Le bureau de l'association

Pecquencourt (59) Anniversaire

Le 20 février dernier, les adhérents du "Comité de jumelage Pecquencourt-Tarnobrzeg" se sont réunis pour fêter les 25 ans d'existence de l'association. Après avoir salué l'assistance, M. Bogdan Kucharczyk, le président, a remercié de sa présence la délégation municipale conduite par M. Rémy Vanandrewelt, premier adjoint au maire. Il a ensuite rappelé la date du 25 février 1991, date du dépôt des statuts de l'association. Cependant, c'est en mai 1989 que les premiers contacts entre les deux villes ont débuté à l'occasion



d'un tournoi de football auquel avait participé l'équipe des minimes de cette ville polonaise située dans la voïvodie des Basses-Carpates. La même année, le jumelage officiel sera signé. Depuis, les contacts ont été maintenus jusqu'à ce jour et le Comité continue à organiser des voyages touristiques en Pologne afin de permettre aux gens de découvrir la culture et les traditions de ce pays ami. En juillet prochain, c'est Zakopane et sa région que les touristes pourront ainsi découvrir.

► Pour toute information :
03 27 86 74 49 ou 06 13 81 65 28

Harnes (62) "Tradition et Avenir" fête ses 35 ans

L'association a en effet été créée en 1981, avec pour but de maintenir, promouvoir et transmettre la culture de nos origines polonaises. C'est Mgr Ankierski, alors prêtre de la paroisse du Sacré-Cœur, qui fut à l'origine de sa création. Pendant plus de 30 ans, M. Édouard Sobierajski en a assuré sans faille et avec ferveur la présidence. Aujourd'hui, M. Philippe Wantiez a pris le relais.

Les 250 adhérents ainsi que leurs sympathisants s'investissent dans de nombreuses activités tout au long de l'année, telles que : le repas costumé en février, le voyage à Zakopane en février/mars, la fête du printemps en mai, les randonnées, le barbecue en août, le rallye-voiture en septembre, les

Fleurbaix (62) Jumelage

La commune de Fleurbaix est depuis 2005 jumelée avec celle de Brenna (Silésie de Cieszyn). Pour redonner un nouveau souffle à ce jumelage, l'association "Fleurbaix j'y cours" a eu l'idée d'inviter sept coureurs à pied de Brenna à se présenter le dimanche 6 mars dernier sur la ligne de départ de la 31^e édition des 10 km et du semi-marathon disputés chaque année à pareille époque. Parmi les 3468 participants, de belles pointures étaient ainsi au rendez-vous, notamment Agnieszka Greń pour Brenna, 17 ans, qui a amélioré son record en parcourant les 10 km en 44'38. Jadwiga Dybczyńska est, quant à elle, arrivée quatrième dans sa catégorie au semi-marathon, ratant de peu le podium mais néanmoins ravie de sa participation. Le public a pu la voir effectuer la dernière ligne droite sous les couleurs polonaises. Les visiteurs ont apprécié l'organisation sans faille des courses,

la convivialité de l'événement et les frites en cornet ! Des tractations sont en cours avec Brenna pour que les coureurs de "Fleurbaix j'y cours" participent en août à une course en montagne de 15,3 km. Mais avant cela, l'USF, le club de football fleurbaixien, recevra pour son tournoi du 1^{er} mai une ou deux équipes de jeunes de la ville jumelle ainsi que le maire de Brenna. L'organisation est pilotée par le "Comité de Jumelage de Fleurbaix-Brenna" chargé de favoriser les relations entre les deux villes dans les domaines scolaires, sportifs, culturels, sociaux et économiques.



► Les coureurs polonais avec le maire de Fleurbaix



rencontres de belote chaque trimestre et la choucroute en novembre. Depuis sa création, l'association comporte un ensemble vocal. Composée d'une quarantaine de chanteurs et musiciens, la chorale chante l'amitié, la nostalgie du temps qui passe, les mélodies du patrimoine polonais et aussi celles de notre pays d'accueil et d'ailleurs. Sa motivation ne faiblit pas et elle s'investit dans la vie paroissiale, la vie municipale et la vie régionale. Après plus de 30 ans de direction, Mme Thérèse Spychala a maintenant cédé sa place à Mme Mariane Spychala.

Le conseil d'administration a voulu donner un éclat particulier à la célébration de cet anniversaire et vous donne plusieurs rendez-vous :
► Le samedi 21 mai, dès 19h30 à la salle Prévret : Gala des 35 ans avec le groupe vocal de l'association qui vous emmènera

dans un voyage en chansons et le groupe folklorique "Wisła" de Dourges dont la réputation n'est plus à faire.

► Le dimanche 29 mai, à 10h30 à la chapelle du Sacré-Cœur : Messe des 35 ans animée par la chorale, suivie dès 13h à la Salle des fêtes, du repas dansant anniversaire animé par le "KS Orkiestra".

Le conseil d'administration espère vous voir nombreux à ces manifestations, afin de montrer encore par votre présence, votre attachement à notre association et donner ainsi à ses membres une motivation supplémentaire pour sa gestion dans l'avenir et montrer également que l'association, malgré le poids des ans, est toujours aussi dynamique et vous apporte encore du bonheur.

Anne-Marie Strozky

Portrait associatif

Association Domontoise Franco-Polonaise

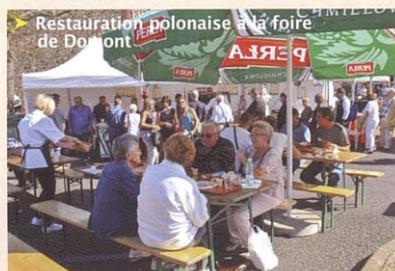
Domont est une ville du Val-d'Oise d'environ 15000 habitants située à 20 km au nord de Paris. Elle est jumelée avec quatre villes européennes dont Wolsztyn en Pologne, située à 63 km au sud-ouest de Poznań et connue pour posséder la dernière gare en service de trains à vapeur d'Europe et organiser lors de la fête annuelle de la ville, la plus grande parade de locomotives à vapeur dans le monde.

Notre association a été créée en février 2012 par les membres de la commission "Wolsztyn" du comité de jumelage de Domont. Elle compte aujourd'hui 80 adhérents d'origine polonaise ou des Français attachés à la Pologne. Son bureau est composé de Jean Kujawa (président), Joseph Pawlina (vice-président), Carole Léton (secrétaire), Jocelyne Lascot (secrétaire-adjointe), Édouard Lascot (trésorier), Michel Wiczorek (trésorier-adjoint), André Dembski (membre actif).

L'A.D.F.P. a pour but d'organiser des rencontres et des échanges permettant le développement et la connaissance des cultures respectives des deux pays, de créer et de développer des liens de tout ordre entre Français et Polonais. Nous nous proposons d'atteindre ces buts en soutenant la ville, toute association et tout organisme public de Domont dans leurs relations avec la Pologne et particulièrement avec notre ville jumelle de Wolsztyn : traduction, assistance logistique (échange de collégiens, participation à la fête annuelle de Wolsztyn, organisation du défilé d'inauguration de la foire avec une fanfare polonaise 09/2012) et en organisant des sorties culturelles inhérentes (ou non) à la polonité : visite de la Bibliothèque polonaise 03/2015, musée Pierre-Marie Curie 05/2014, musée de la mine à Lewarde et marché de Noël de Raismes-Vicoigne 11/2014, ambassade de



Pologne 03/2013, des sorties spectacles : ballet Śląsk 03/2014, ballet Mazowsze 10/2014, des sorties découvertes : champagne Jackowiak 05/2015, fromagerie de Brie 11/2013, baie de Somme en train à vapeur 09/2015. Nous réalisons tous les ans un voyage en Pologne avec une trentaine de personnes : Cracovie 05/2013, Poznań-Wolsztyn 05/2015, Varsovie-Łowicz 05/2016, projet Cracovie-Zakopane 05-06/2017.



L'association est présente tous les ans au forum des associations et à la foire automnale de la ville en septembre avec un stand et une restauration polonaise importante qui a beaucoup de succès. Elle participe également aux commémorations et réceptions de la Polonia (soirée des "25 ans de liberté" à Enghien-les-Bains 06/2014, journées de la Polonia, pèlerinage à Montmorency 05/2015) et à la fête annuelle de Wolsztyn en mai.

Deux jeudis soir par mois, notre adhérente Céline dispense des cours d'initiation au polonais à une vingtaine d'adultes très assidus et nous sommes à la recherche d'un(e) enseignant(e) pour donner des cours de français à des émigrés adultes polonais. Nos adhérents se retrouvent tous les ans en juin à un barbecue et en fin d'année à une soirée conviviale "polonaise".

Jean Kujawa

- **Site internet :** www.domont-france-pologne.org
- **Contact :** adfpdomont@hotmail.fr

➤ Lors du voyage Poznań-Wolsztyn



Bully-les-Mines (62)
90^e anniversaire de la société de musique "Harmonia"

➤ **Jeu-di 5 mai - Ascension**

➤ **10h :** Grand défilé parade dans la ville avec les sociétés musicales "Harmonia" de Bully-les-Mines et de Roche-la-Molière (Loire), "Echo" de Houdain, Harmonie municipale de Bully-les-Mines, Orchestre d'harmonie de Croisilles, Musique communale de Mazingarbe, Harmonie municipale de Sains-en-Gohelle, Harmonie du commerce d'Hersin-Coupigny, Harmonie municipale d'Angres, Harmonie municipale de Vermelles, Groupe folklorique régional de Wisla (Pologne) et le Mariachi Mezcal.

➤ **13h30-21h :** Complexe sportif Marcel Becq : Repas dansant de l'amitié franco-polonaise et du jumelage Bully-les-Mines/Wisla animé par l'orchestre de Pierre Misikowski avec des invités d'honneur exceptionnels - des chefs d'orchestres et des musiciens polonais très connus dans la région - et le Mariachi Mezcal !

➤ **Vendredi 6 mai**

➤ **19h30-22h :** Complexe sportif Marcel Becq : Spectacle de gala de musique et de folklore polonais avec un concert unique de 80 exécutants des trois dernières musiques d'harmonies polonaises en France - "Echo" de Houdain, "Harmonia" de Beaulieu-Roche-la-Molière et "Harmonia" de Bully-les-Mines - et un spectacle du groupe folklorique régional de Wisla.

➤ 90 ans est un anniversaire important



➤ **Info :** 03 21 72 02 85

Carvin (62)
Święconka

La bénédiction des paniers pascals est encore bien vivante dans toute la Pologne et aussi partout dans le monde, là où sont installés des Polonais et des personnes d'origine polonaise... Donc, bien entendu, au sein des associations franco-polonaises des Hauts de France, également ! Ainsi, à Carvin, les membres et sympathisants de la société "Sokol" locale se sont une nouvelle fois retrouvés le Samedi saint pour cette traditionnelle bénédiction.



C'est en 2004 qu'ils ont décidé de prendre en charge l'organisation de la święconka suite à la dissolution de la société des "Dames du Rosaire". Cette année, pour la seconde fois consécutive, ils ont été accueillis à la salle Jeanne-d'Arc par l'association de l'Ermitage Saint-Druon. Agneaux en pâte, en beurre ou en sucre, œufs souvent colorés, pain, sel, poivre et raifort, ainsi que charcuteries et gâteaux de Pâques emplissaient les paniers joliment décorés qui ont ensuite été bénis par le prêtre de la paroisse polonaise voisine Saint-Joseph d'Oignies, l'abbé Jerzy Zawierucha.

Święcenie koszyków paschalnych jest wciąż żywe w całej Polsce, a także na całym świecie, tam gdzie przebywają Polacy i osoby polskiego pochodzenia... Także we francusko-polskich stowarzyszeniach regionu Hauts de France. Na przykład w Carvin, gdzie członkowie i sympatycy miejscowego towarzystwa "Sokol" po raz kolejny zebrał się w Wielką Sobotę do tego tradycyjnego błogosławieństwa. To w 2004 roku przejęli oni organizację "święconki" po rozwiązaniu stowarzyszenia Matek Różańcowych. W tym roku po raz drugi z rzędu, zostali przywitani w sali Jeanne-d'Arc przez francuskie stowarzyszenie "Ermitage Saint-Druon". Baranki z ciasta, z masła i z cukru, jajka często kolorowe, chleb, sól, pieprz i chrzan, a także wędliny i ciasta wielkanocne wypełniały pięknie zdobione koszyki, które zostały następnie poświęcone przez kapłana pobliskiej polskiej parafii świętego Józefa z Oignies, ks. Jerzego Zawieruchę.

Dourges (62)
Animations

Le samedi 5 mars, l'ensemble folklorique "Wisla" de Dourges a animé dans la ville voisine de Noyelles-Godault un atelier "fabrication de palmy et décoration de pisanki" en collaboration avec l'association noyelloise "Évasion et Détente". Cet après-midi récréatif a remporté un grand succès en réunissant une soixantaine d'enfants et d'adultes. Ce fut l'occasion d'associer travail manuel et transmission de nos coutumes polonaises dans un cadre convivial. Cette opération était inscrite dans la préparation des fêtes de Pâques. Par ailleurs, une vingtaine de danseurs de "Wisla" a participé à la messe des Rameaux à l'église Saint-Stanislas de Dourges.

Dès à présent, merci de noter dans vos agendas que "Wisla" fêtera ses 25 ans les 22 et 23 octobre 2016 à la salle Jean Monnet de Dourges.



➤ Procession des Rameaux

Leforest (62)
Exposition de pisanki

Les œufs colorés ou décorés ont été mis à l'honneur le lundi de Pâques à Leforest lors de l'exposition de pisanki organisée par des associations franco-polonaises de la région. Les nombreux visiteurs ont pu en découvrir de toutes les sortes : pisanki, drapaniki, skrobanki, kraszanki, oklejanki...

Lors de l'inauguration à la salle des fêtes municipale, Mme Barbara Olszewski, présidente de "Tradition et Progrès", a accueilli les personnalités - dont M. Christian Musial, maire de la ville et M. Philippe Kemel, député - et les associations participantes : Górale, Kapela Wiosna, Kapela Bukowina, Les ateliers franco-polonais de Méricourt, Polonia Douai, Tradition et Avenir de Harnes, Wisla Dourges et la Maison de la Polonia de France. Elle a également rappelé que son association, qui



était d'ailleurs à l'origine de cet événement dont c'était déjà la 22^e édition, fêtait son 40^e anniversaire cette année.

Ce rendez-vous annuel très convivial connaît toujours un vif succès. Il est devenu un moment de rencontres, de partages et de traditions polonaises très apprécié et attendu par son fidèle public. L'an prochain, la manifestation sera accueillie à Dourges par l'ensemble folklorique "Wisla".

➤ Des pisanki et du folklore aussi



**Béthune (62)
Langue
polonaise**

Pour la troisième année consécutive, l'association "EducaPol" a pris part au "Salon des langues" qui s'est déroulé le samedi 27 février dans la salle Bernard-Georges à Béthune. On pouvait y rencontrer divers organismes de formation, de voyages et d'échanges linguistiques et participer à d'intéressantes conférences et animations. Les enseignants de polonais, installés sur l'un des 45 stands (10 de plus que l'an dernier), ont pu ainsi renseigner les personnes intéressées sur les cours de langue polonaise existant dans notre région, présenter les nouveaux manuels de polonais et répondre aux nombreuses questions posées par les visiteurs. Une initiation à la langue polonaise sous forme de jeux linguistiques fut proposée en fin de journée aux futurs polyglottes.

► **Le stand d'EducaPol**



Już trzeci rok z rzędu stowarzyszenie "EducaPol" uczestniczyło w Targach Językowych, które odbyły się w sobotę 27 lutego, na sali Bernard-Georges w Béthune. Można było tam się spotkać z różnymi agencjami zajmującymi się szkoleniami, organizacją wycieczek i wymian językowych oraz uczestniczyć w ciekawych konferencjach i animacjach. Nauczyciele polskiego zainstalowani na jednym z 45 stoisk (10 więcej niż w ubiegłym roku), mieli możliwość informowania zainteresowanych o istniejących kursach języka polskiego w naszym regionie, jak też przedstawić nowe polskie podręczniki i odpowiedzieć na liczne pytania zwiedzających. Dodatkową inspiracją do nauki języka polskiego były gry językowe prezentowane przyszłym polyglotom w godzinach popołudniowych.

**Harnes (62)
Voyage d'hiver**



► **Dans la rue Świdnicka à Wrocław**

Ils en sont revenus enchantés, les participants au voyage culturel et touristique organisé en février dernier par l'association "Harnes-Chrzanów", après avoir découvert deux villes polonaises très appréciées par les touristes : Wrocław et Zakopane.

La capitale de la Basse-Silésie - capitale européenne de la culture 2016 - redevenue polonaise après les accords de Potsdam en 1945 est devenue aujourd'hui un important centre économique et administratif où il est très agréable de se balader. Après avoir sillonné la vieille ville, ses pittoresques ruelles avec ses nombreuses figurines de nains en bronze (il y en aurait plus de 300 !), son vieux quartier d'Ostrów Tumski construit sur une île du fleuve Oder (Odra en polonais) avec sa belle cathédrale Saint-Jean-Baptiste, nos touristes ont pu admirer la magnifique place du Marché (Rynek) et son superbe Hôtel de ville de style néo-gothique, la basilique Sainte-Élisabeth avec sa flèche de style Renaissance, et le fameux Panorama de Racławice avec sa fresque picturale de 114 m de long sur 15 m de haut qui retrace un moment fort de l'insurrection de Kościuszko, une victoire polonaise en 1794 contre les troupes de la Russie impériale.

À Śleza, ils ont pu apprécier le musée Topacz où sont exposés environ 130 véhicules anciens - des automobiles et des motos - et à Galowice, l'intéressant musée des calèches et des traîneaux.

Zakopane les a accueillis avec de la neige. Normal, direz-vous, pour une ville considérée comme la capitale des sports d'hiver en Pologne. Ils y ont découvert les traditionnelles maisons en bois à l'architecture montagnarde typique, l'église Saint-Clément, la plus vieille église en bois de la ville, et son vieux cimetière na Pęksowym Brzyzku où sont inhumées quelques célébrités locales, mais ils ont pu également faire une randonnée dans le parc national des Tatras, profiter de promenades en calèches, de repas et de musiques typiques dans les karczma (auberges). Sans oublier, les bains chauds dans les piscines thermales en plein air de Białka Tatrzańska, les maisons en bois originales du village de Chochołów, le fameux grand marché de Nowy Targ et le skansen de Zubrzyca Górna, un musée en plein air montrant la vie rurale jadis dans la région Orawa (région située de part et d'autre de la frontière polono-slovaque).

Des voyages comme celui-là, on en redemande !

**Lille (59)
Colloque**

Le mardi 22 mars dernier s'est déroulé au Siège de Région un colloque intitulé "Europe et International" organisé par "Lianes coopération" - réseau régional multi-acteurs de coopération internationale en Nord-Pas-de-Calais - dont fait partie la Maison de la Polonia qui était représentée par Mme Sylviane Kowalczyk, vice-présidente. Durant toute la journée, se sont succédés séances plénières et ateliers thématiques dans une atmosphère remplie d'émotions, les participants venant d'apprendre les attentats meurtriers commis à Bruxelles ce matin-là.

Le thème de ce colloque : "Des expertises et des financements au service de nos territoires" ou "Comment utiliser l'action internationale comme outil d'inclusion sociale, de développement économique local et d'implication citoyenne ?" concerne directement les collectivités et leurs partenaires de territoires.



► **Durant les débats**

Des représentants de l'État, de la Région, du Département, des élus, des représentants d'associations et du monde économique sont tour à tour intervenus lors des débats. Ils ont permis à chacun d'avoir un regard objectif sur les bonnes pratiques à utiliser, le potentiel à développer, les outils mis à disposition... La forme interactive des différents ateliers a donné la possibilité à de nombreuses personnes de s'exprimer et de faire ainsi partager leurs expériences pouvant être profitables à tous. Europe, transfrontalier, mobilité des jeunes, redevabilité aux citoyens de nos territoires, développement économique et rayonnement, besoins de financement, aucun de ces enjeux n'a été écarté.

Son positionnement géographique frontalier et maritime, ses habitants, sa culture et les acteurs de son économie, destinent notre nouvelle grande région à prendre toute sa place dans le monde globalisé, pour échanger expériences et savoir-faire. Cette dynamique d'ouverture de notre territoire à l'Europe et à l'international est une des priorités du président Xavier Bertrand et est portée résolument par nos collectivités.

► **Info : consulter le site internet : lianescooperation.org pour en apprendre davantage sur ce colloque et ses sujets d'actualité.**

**Polonia
Kazachstańska
chce wrócić
do ojczyzny**

Dzisiejszy Kazachstan zaskakuje wieloma kontrastami. Wystarczy spojrzeć na jego mapę, aby docenić geopolityczne położenie tego państwa i być pod wrażeniem wielkości jego obszaru, rozciągającego się ze wschodu na zachód na długość 3 tys. km i z południa na północ - 1800 km. Nie wspomnę już o obszarze wynoszącym 2 mln 725 tys. km kw. (8,5 razy większy od Polski i 9 miejsce na świecie)... i jeszcze ludności wynoszącej zaledwie 16 mln ludzi.

Kraj ten, niepodległy od roku 1991, został skolonizowany przez Rosję w końcu XVI wieku. Wcześniej nie był zwartym organizmem państwowym. Po jego stepach koczowały odosobnione rody i plemiona narodu kazachskiego, tureckiego pochodzenia. Słowo "kazach" lub "katak" w językach turkijskich oznacza "włóczęgę" lub "wędrownika".

Kazachstan posiada olbrzymie bogactwa naturalne. Na jego terytorium występuje prawie 100 z 110 pierwiastków ukazanych na tablicy Mendelejewa - z dużymi zasobami gazu i ropy naftowej. Bogactwa naturalne Kazachstanu spowodowały olbrzymie zmiany narodowościowe za czasów radzieckich. Przed rewolucją bolszewicką 1917 roku struktura ludności składała się z 90% Kazachów i 10% ludności nierdzennej (Rosjanie i inni). Według spisu z 1989 Kazachowie stanowili już tylko 32%, pozostałe 68% - to ludność rosyjskojęzyczna. Dziś Kazachowie stanowią 51%, a ludność rosyjskojęzyczna 49%.

Na te 49% składa się 140 grup narodowościowych, które w czasach radzieckich przymusowo deportowano tam z różnych części Związku Radzieckiego. Byli wśród nich także zwolnieni z łagrów Gulagu i osiedleni na wieczyste zamieszkanie, bez prawa powrotu w rodzinne strony. Następnie, w latach 1920-1950 deportowano tam prawie 5 mln Rosjan, tzw. kułaków, zwolnionych z łagrów oraz podejrzaną inteligencję, własowców, jeńców wojennych z niemieckiej niewoli, miłośników antyradzieckich dowcipów. Deportowano również 1,5 mln Niemców z Powoźia i Kaukazu, 650 tys. Ukraińców - tzw. banderowców, 350 tys. Koreańczyków z dalekiego Wschodu oraz setki tysięcy innych narodowości: Gereków, Kurdów, Czechenów, Ingusów, Białorusinów, Ormian, Bułgarów, Tatarów z Krymu i oczywiści Polaków. Polacy w Kazachstanie pojawili się dość

dawno, jeszcze w XVIII wieku - opowiadał prawnik, prof. Jan Zinkiewicz, wieloletni prezes Związku Polaków Kazachstanu. Byli to przeważnie bojownicy za wolność i niepodległość Polski, zsyłani do Kazachstanu na rozkaz carów. Pewną liczbę stanowili też Polacy, urzędnicy administracji carskiej lub osoby zajmujące się wolnymi zawodami.

Często byli to też potomkowie polskich zesłańców z wewnętrznych guberni europejskiej Rosji. Potomków tych zesłańców spotykamy dziś na terenie całego Kazachstanu. We Wschodnio-Kazachstańskim obwodzie znany jest liczny ród Klinowicz, zesłany przez carycę Katarzynę II po stłumieniu Powstania Kościuszkowskiego. W Karagandzie znani są potomkowie szlacheckich rodów Kraśnickich, w Kokczetawie - Rudnickich, Zwolskich, Potockich - a w Alma-Acie - Sikorskich, Łuczynskich czy Zielińskich. Wszyscy oni są już zrusyfikowani, ale pamiętają o swoim polskim pochodzeniu, wierze rzymsko-katolickiej i powodach zesłania.

Łącznie w strukturze ludności, do roku 1917, Polaków w Kazachstanie było około 2 tysiące. Dopiero po słynnej stalinowskiej deportacji, w roku 1936, Polacy stali się znaczącą demograficznie grupą tutejszej ludności. Wtedy, bez żadnego legalnego powodu, kierując się wyłącznie motywami zemsty historycznej za przynależność do narodu polskiego, na podstawie decyzji Biura Politycznego Partii Komunistycznej, z dnia 18 marca 1936 roku, z ukraińskich ziem należących dawniej do Pierwszej Rzeczypospolitej deportowano do Kazachstanu 93 tys. ludności polskiej.

Deportowana ludność, kwalifikowana oficjalnie jako "specjalni przemieszczalcy", osiedlana była w kolchozach i poddawana specjalnemu reżimowi trzymania i przemyślanej ideologicznej indoktrynacji, podobnych do łagrów koncentracyjnych pod nadzorem komendatur NKWD.

Wszyscy Polacy uważani byli za przemieszczalców "na stałe", bez prawa powrotu w swoje rodzinne strony. Żadna też osoba starsza, od 14 roku życia, nie miała prawa wyjść poza swoją wieś, w której mieszkała, bez odpowiedniego zezwolenia komendanta MSW. Odpowiednią przepustkę trzeba było otrzymać na pójście do lekarza, szkoły, szpitala, apteki, sklepu czy do pracy w polu. "Specprzemieszczalcom" nie wydawano też paszportów, bez których w ZSRR człówek automatycznie podlegał aresztowi. Bez paszportu nie można było nabyć biletu kolejowego, wstąpić na uczelnie czy dostać się do urzędu. Polaków, jako "wrogów władzy radzieckiej" nie brali do wojska, aż do roku 1957. Już po zniesieniu tego ograniczenia, przy wydawaniu paszportu, wstawiano Polakom specjalny stempel ze wskazaniem, że



► Jan Zinkiewicz, wieloletni prezes Związku Polaków Kazachstanu / Le Pr Jan Zinkiewicz, président de l'Union des Polonais du Kazakhstan durant de longues années



► Rodzina Anatola Diczynskiego, któremu w ramach repatriacji udało się wrócić do kraju (Kokczetau) / La famille d'Anapol Diczynski rapatriée en Pologne

jego posiadacz może mieszkać i poruszać się tylko na terytorium określonego rejonu czy obwodu.

Polacy deportowani do Kazachstanu nie mieli żadnych praw przez 20 pierwszych lat (1936-1956). Fakt ten odbija się do dnia dzisiejszego na świadomości prawie całego pokolenia tamtejszej Polonii. Według statystyk MSW ZSRR z 5 obwodów Północnego Kazachstanu, w latach 1936-1940 - opowiadał prof. Jan Zinkiewicz, było zastrzelonych, przez jednostki wojsk wewnętrznych i komendantów, 857 uciekinierów różnych narodowości, w tej liczbie 231 Polaków. Mój wujek po ojcu Antoni Zinkiewicz, w wieku 32 lat, zbiegł w roku 1951 z kołchozu Kraśnaja Kamionka, kokczetawskiego obwodu. Tropiący go żołnierze MSW byli już blisko. Uciekając przed nimi skoczył do jadącego pociągu. Tam stracił obie nogi.

Podam inny przykład. Wszyscy Polacy mieszkali w standardowych ziemiankach o powierzchni około 12 m kw. nazywanych nielegalnie "stalinówkami". Po wojnie do polskiej wsi przywieźli 200 rodzin Czechenów, wysiedlonych z Kaukazu, których następ-



► Kazanka: wewnątrz katedry / Interieur de la cathédrale

nie rozmieszczono w polskich rodzinach. W naszej, obok ojca i matki, było 5 dzieci i wszyscy miesiliśmy się w dwu pokojach. A tu jeszcze, razem z nami, zakwaterowano 5 osobową rodzinę z psychiką i nawykami kaukaskimi.

Ale to jeszcze nie wszystko. Władze radzieckie w odniesieniu do Polaków realizowały swoisty program "depolonizacji" - czyli "odpolaczenia". Taki program zawierał wykluczenie nauki języka polskiego, prześladowanie za rozmowę w języku polskim oraz praktyk religii rzymsko-katolickiej. Dla porównania powiem, że język niemiecki był nauczany w szkołach nawet podczas wojny, a Niemcy, również deportowani do Kazachstanu, mogli swobodnie posługiwać się swoim ojczystym językiem. Za znalezione Pismo Święte w języku polskim Polak bywał oskarżany o antysowiecką agitację i otrzymywał 10 lat więzienia.

W świadomości wszystkich grup ludności radzieckiej wpisana była zasada, że każdy Polak - to wróg. I to skutkowało. Często byliśmy traktowani jak wrogowie, nawet wśród ludności również deportowanej do Kazachstanu. W takich warunkach pozostawać Polakiem i nie ukrywać swego pochodzenia świadczyło o wielkiej odwadze.

Jednocześnie władze sowieckie zachęcały Polaków do rezygnacji ze swojej narodowości i wpisywania do dokumentów rejestracyjnych innej narodowości: ukraińskiej, białoruskiej czy rosyjskiej. Obecnie pewnego rodzaju problemem, dla pewnej liczby Polaków w Kazachstanie, jest przywrócenie ich wcześniejszego polskiego pochodzenia.

Staliśmy się wreszcie obiektem brutalnej i bezlitosnej - politycznej, kulturowej, językowej i religijnej zemsty i dyskryminacji za przynależność do polskiej nacji. Po roku 1956, kiedy to na rozkaz Chruszczowa zniesiono komendantury ze swoim półwiecznym reżimem, pewne zakazy i ograniczenia jednak zostały. Nie wolno było nadal wyjeżdżać z Kazachstanu. Zapowiedziano też, że nie będzie nam zwrócone skonfiskowane

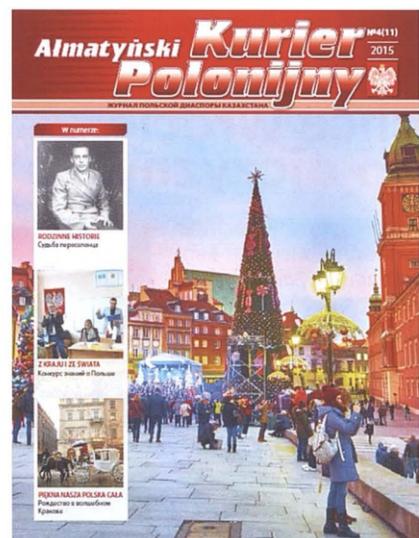
dostęp do niektórych wyższych uczelni i zajmowania nawet najwyższych stanowisk urzędniczych w administracji, policji i gospodarce, to jednak wśród innych narodów, także tu deportowanych, w różnym stopniu i nasileniu, ograniczenia w prawach Polaków utrzymywały się, aż do rozpadu ZSRR. Nic więc dziwnego, że aby biologicznie przetrwać zmuszeni byliśmy przyjąć rusyfikację oraz elementy kultury rosyjskiej i stać się lojalnymi obywatelami państwa radzieckiego. Instynktownie działaliśmy zgodnie z zasadą, że w takich warunkach nie możemy być lwami, bo lwy szybko giną. Ale nawet w takiej sytuacji, staraliśmy się zachować świadomość swego polskiego pochodzenia, polskiej kultury i religijnej przynależności.

Dziś, żyjemy w niepodległym państwie jakim jest Kazachstan, który buduje nowe społeczeństwo na podstawach monoetnicznych. A swoją politykę państwową, narodową i kadrową na bazie turecko-muzułmańskiej kultury i kazachskiego języka. Taką politykę Kazachów można łatwo wytłumaczyć. Po 200 latach przynależności do imperium rosyjskiego zrozumieliśmy dążenie tego narodu do przywrócenia swojej niepodległości, kultury i języka. Zgodnie też z ustawą o języku państwowym rok 2007 był rokiem ostatecznego przejścia w administracji, szkolnej edukacji na uniwersytetach i uczelniach innego typu, w przemyśle i rolnictwie na język kazachski. Skutkiem jednak takiej polityki dla ludności nierdziennej, w tym także i dla nas Polaków, decydująca stała się elementem niepożądanym, eliminującym nas prawie ze wszystkich sfer życia politycznego, ekonomicznego i kulturowego. Konstytucja Kazachstanu nie zawiera wprowadzie żadnych norm prawnych, a ustawodawstwo kazachskie nie ma żadnych norm prawnych, dyskryminujących ludzi z powodów narodowych. Kazachowie są natomiast zjednoczeni wieloma więzami rodowo-plemiennymi, przy wiodącej roli patriotycznej narodowej inteligencji, która długo czekała na niepodległość. Ludzie ci widzą swoje państwo jako kraj dla Kazachów - to znaczy monoetniczny.

W ciągu ostatnich lat rząd Kazachstanu przeprowadził repatriację 200 tys. swoich obywateli z różnych krajów: Mongolii, Chin, Afganistanu, Iranu, Iraku. Mając wyjątkowo wysoki stopień narodowej solidarności i rodzinnych powiązań, Kazachowie zajmują dziś więcej niż 90% wszystkich stanowisk w administracji, sądownictwie, policji,

wyższych uczelniach oraz w różnych innych urzędach i instytucjach.

Ludność nierdzenna, szczególnie słowiańska, niemiecka czy żydowska, dobrze orientująca się w obecnej sytuacji i nie mająca życiowych perspektyw, decyduje się coraz



Almatyński Kurier Polonijny/Trimestriel de la Polonia d'Almaty

częściej na wyjazd do swych historycznych krajów. Ogółem, po rozpadzie ZSRR, wyjechało z Kazachstanu prawie 4 mln ludzi, najwięcej do Rosji (ok. 2 mln), Niemiec (1 mln 100 tys.), 89 tys. do Izraela i ok. 500 tys. do innych krajów.

Polacy postawieni zostali ponownie przed dylematem: zmienić swoją przynależność cywilizacyjną albo opuścić ten kraj. W roku 1991 mieszkało w Kazachstanie 69 tys. Polaków. Obecnie liczba ta zmniejszyła się do 48 tys. Z liczby 20 tys. rodaków, którzy wyjechali z Kazachstanu, tylko ok. 4 tys. naszych repatriantów przyjechało do Polski. Reszta wyjechała do Rosji oraz do innych krajów z kulturą europejską. Ci, którzy tam pozostali, nadal w Polsce widzą swoją ojczyznę i czekają na repatriację. Oni mają za sobą przymusową ukraińską, kiedy znaleźli się w granicach sowieckiej Ukrainy oraz przymusową rusyfikację, po przewiezieniu ich, w roku 1936, do Kazachstanu. Teraz zaś stoją przed alternatywą kazachskiej asymilacji. Takie są tam realia.

Polonia kazachska zwraca się z apelem do społeczeństwa polskiego, do prezydenta i wyższych władz Polski o przyspieszenie procesu repatriacji Polaków z Kazachstanu. Zdaje sobie jednocześnie sprawę z licznych polskich trudności. Docenia jednak dobro, które już od Polski otrzymali. Szczególnie za ustawę o repatriacji z 20 lipca roku 2000. Z wielką też nadzieją oczekują cierpliwie na decyzję obecnego Sejmu i Senatu, które znówelizują starą ustawę, tak aby jeszcze bardziej przyspieszyć proces ich repatriacji w ściśle określonym terminie. Kazachstańscy Polacy długo cierpieli za swoje polskie pochodzenie i nie zważając na to zachowywali się jako część Narodu Polskiego. Trzeba im pomóc - tak, aby rozłożona w określonych terminach, systematyczna i cywilizowana repatriacja stała się wreszcie faktem odpowiadającym narodowej solidarności zgodnie z ogólnoludzkimi zasadami humanizmu chrześcijańskiego.

Leszek Wątróbski
zdjęcia: autor i archiwum



Stare panie - Polki z Kazachstanu/Vieilles Polonaises du Kazakhstan

mienie i domy na Ukrainie. Z kołchozów, w których większość z nas pracowała, wyjechać można było wyłącznie za zgodą przewodniczącego. Ten jednak nie był zainteresowany w pozabawieniu się darmowej niewolniczej siły roboczej. I chociaż już był otwarty

La Polonia kazakhstanaise veut retourner dans sa patrie

Le Kazakhstan actuel surprend par ses nombreux contrastes. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte pour apprécier la situation géopolitique de ce pays et être impressionné par son étendue : 3000 km d'est en ouest et 1800 km du nord au sud. Sans parler de sa superficie de 2 725 000 km² (8,5 fois plus élevée que celle de la Pologne et au 9^e rang dans le monde)... et de sa population estimée à environ 16 millions d'habitants.

Ce pays, indépendant depuis 1991, a été colonisé par la Russie à la fin du XVI^e siècle. Auparavant, il n'y avait pas d'organisme étatique homogène. À travers ses steppes, des familles isolées et des tribus du peuple kazakh, d'origine turque, y menaient une vie nomade.

Le Kazakhstan possède d'énormes richesses naturelles. Sur son territoire, on retrouve presque 100 des 110 éléments représentés sur le tableau périodique de Mendeleïev ainsi que de grandes ressources en gaz et en pétrole. Les richesses naturelles de ce pays ont entraîné d'énormes changements ethniques durant l'ère soviétique. Avant la révolution bolchevique de 1917, la population était composée de 90% de Kazakhs et de 10% d'autres populations (russe et autres). Selon le recensement de 1989, les Kazakhs n'en constituaient plus que 32%, les 68% restants étant des russophones. Aujourd'hui, les Kazakhs représentent 51% et la population russophone 49%.

Ces 49% sont composés de 140 groupes ethniques qui à l'époque soviétique ont été déportés de différentes parties de l'Union soviétique. Il y avait aussi parmi eux des prisonniers libérés des camps du Goulag et installés là en résidence perpétuelle, sans droit de retour dans leurs foyers. Puis, dans les années 1920-1950, seront déportés au Kazakhstan près de 5 millions de Russes, des koulaks, des libérés des camps de travail, des fidèles de l'armée Vlassov, des prisonniers de guerre en captivité allemande, des amateurs de plaisanteries antisoviétiques. Y seront également déportés 1,5 million d'Allemands de la Volga et du Caucase, 650 000 Ukrainiens - des banderistes, 350 000 Coréens d'Extrême-Orient et des centaines de milliers provenant d'autres nationalités : des Grecs, des Kurdes, des Tchétchènes, des Ingouches, des Biélorusses, des Arméniens, des Bulgares, des Tatars de Crimée et évidemment des Polonais.

Les Polonais sont apparus au Kazakhstan il y a assez longtemps, déjà au XVIII^e siècle - raconte Jan Zinkiewicz, professeur de droit et président durant bon nombre d'années de l'Union des Polonais du Kazakhstan. La plupart d'entre eux étaient des combattants pour la liberté et l'indépendance de la Pologne, déportés au Kazakhstan sur ordre des tsars. Il y avait égale-



ment des Polonais, employés de l'administration tsariste ou engagés dans des professions libérales mais aussi des descendants d'exilés polonais dans les gubermias de la Russie d'Europe. On peut rencontrer aujourd'hui encore des descendants de ces exilés sur tout le territoire du Kazakhstan. Ils sont déjà tous russifiés, mais se souviennent de leurs origines polonaises, de leur religion catholique romaine et des raisons de l'exil.



Deportacja do Kazachstanu/Déportation au Kazakhstan

Au total, jusqu'en 1917, des Polonais au Kazakhstan, il y en a eu à peu près 2000. C'est seulement après la fameuse déportation stalinienne de 1936 que les Polonais vont devenir un groupe démographique significatif dans la population locale. Cette année-là, suite à une décision du Bureau politique du Parti communiste datée du 18 mars, sans aucune raison légitime, uniquement pour des motifs de vengeance historique pour appartenance à la nation polonaise, seront déportés au Kazakhstan 93000 Polonais des territoires ukrainiens ayant appartenus auparavant à la Première République de Pologne. Officiellement qualifiés de "déportés spéciaux", ils seront installés dans des kolchozes et soumis à un régime spécial de détention et d'endoctrinement idéologique prémédité semblable à celui des camps de concentration contrôlés par le NKVD.

Tous les Polonais étaient considérés comme des personnes déplacées pour l'éternité, sans droit au retour dans leur terre natale. Aucune personne âgée de plus de 14 ans n'avait le droit de sortir du village où elle vivait sans l'autorisation adéquate d'un commandant du ministère de l'Intérieur. Il fallait un laissez-passer approprié pour se rendre chez le médecin, à l'école, à l'hôpital, à la pharmacie, au magasin ou au travail dans un champ.

Aux "déplacés spéciaux", on ne délivrait pas de passeport, sans lequel en URSS toute personne était automatiquement passible d'arrestation. Sans passeport, on ne pouvait ni acheter de billet de train, ni aller à l'université ou se rendre dans un quelconque bureau.

Considerés comme "ennemis du pouvoir soviétique", les Polonais ne furent pas incorporés dans l'armée jusqu'en 1957. Même après la suppression de ces restrictions, lors de la délivrance d'un passeport, était apposé sur celui des Polonais un cachet spécial indiquant que son titulaire ne pouvait vivre et se déplacer que dans la région spécifiée sur le document.

Les Polonais déportés au Kazakhstan n'ont donc disposé d'aucun droit au cours des 20 premières années (1936-1956). Ce fait est encore à ce jour imprimé dans la conscience collective de presque toute une génération de la polonia locale. Selon les statistiques du ministère de l'Intérieur de l'URSS, dans les 5 oblasts du Kazakhstan-Séptentrional, durant les années 1936-1940 - raconte le professeur Jan Zinkiewicz - ont été abattus par les unités des forces de l'intérieur 857 fugitifs de diverses nationalités, dont 231 Polonais.

Permettez-moi de vous donner un autre exemple, ajoutez-le. Tous les Polonais vivaient dans des "ziemiarki" - des abris standards - d'une superficie d'environ 12 m² appelés illégalement "stalinovki". Après la guerre, ont été amenées dans notre village polonais 200 familles de Tchétchènes déplacées du Caucase pour être ensuite installées dans les familles polonaises. Dans la nôtre, outre notre père et notre mère, il y avait déjà 5 enfants et on vivait tous dans nos deux pièces. Et là, on nous a installé en plus une famille de cinq personnes avec une psychologie et des habitudes caucasiennes!

Et encore, ce n'est pas tout. Les autorités soviétiques à l'égard des Polonais avaient mis en œuvre un programme spécifique de "depolonisation". Ce programme comprenait l'exclusion de l'apprentissage de la langue polonaise, la persécution pour conversation en polonais et pour pratique de la religion catholique romaine. À titre de comparaison, je dirai que la langue allemande a été enseignée dans les écoles, même pendant la guerre, et que les Allemands, également déportés au Kazakhstan, pouvaient utiliser librement leur langue maternelle. Pour découvrir d'une Bible écrite en polonais, le Polonais était accusé d'agitation antisoviétique et condamné à 10 ans de prison.

Dans la conscience de toute la population soviétique, était inscrit le principe que chaque Polonais était un ennemi. Et cela s'est révélé efficace. Souvent, nous avons été traités comme des ennemis, même parmi les populations déportées comme nous au Kazakhstan. Dans ces conditions, continuer à rester Polonais et ne pas cacher son origine témoignaient d'un immense courage. Dans le même temps, les autorités soviétiques

► Na polu/Dans les champs



encourageaient les Polonais à renoncer à leur nationalité et à s'enregistrer dans les documents sous d'autres nationalités : ukrainienne, biélorusse ou russe. À l'heure actuelle, cela pose évidemment un certain problème pour un certain nombre de Polonais du Kazakhstan de faire rétablir leur origine polonaise antérieure.

Nous étions devenus finalement l'objet d'une brutale et impitoyable vengeance politique, culturelle, linguistique et religieuse et d'une discrimination pour appartenance à la nation polonaise. Après 1956, quand sur les ordres de Khrouchtchev seront abolies les "komendatury" de district avec leur régime semicarcéral, certaines interdictions et restrictions vont cependant restées. Il nous sera toujours interdit de quitter le Kazakhstan. En outre, on nous a annoncé que les biens et les maisons qu'on nous avait confisqués en Ukraine ne nous seraient jamais rendus. Partir du kolkhoze où la plupart d'entre nous travaillaient, n'était possible qu'avec le consentement du chef du kolkhoze. Celui-ci, cependant, n'était guère intéressé de se priver d'une main-d'œuvre servile gratuite. Et bien qu'il existât alors un libre accès à certaines écoles supérieures et à l'occupation même des plus hauts postes de fonctionnaires dans l'administration, la police et l'économie, cependant, comparativement aux autres nations ici aussi déportées, les limitations des droits des Polonais persisteront à des degrés divers jusqu'à l'effondrement de l'URSS. Pas étonnant alors, que pour survivre biologiquement, nous ayons été contraints d'accepter la russification et des éléments de la culture russe et ainsi devenir des citoyens loyaux envers l'État soviétique. Instinctivement, nous avons agi selon le principe que, dans de telles circonstances, nous ne pouvions pas être des lions, parce que les lions meurent rapidement. Mais même dans une telle situation, nous avons essayé de maintenir la conscience de notre origine polonaise, de notre culture polonaise et de notre appartenance religieuse.

Aujourd'hui, nous vivons dans le pays indépendant qu'est le Kazakhstan, qui construit une nouvelle société sur des bases mono-ethniques avec une politique d'État basée sur la culture turco-islamique et la langue kazakhe. Une telle



► Rodzina deportowana przed wejściem do ziemianki/Famille de déportés devant sa ziemianka (1940)

politique, on peut facilement l'expliquer. Après 200 ans d'appartenance à l'empire russe, on comprend le désir de cette nation de restaurer son indépendance, sa culture et sa langue. En outre, conformément à la loi sur la langue nationale, l'année 2007 a été l'année décisive du passage en langue kazakhe dans l'administration, l'enseignement dans les universités et les hautes écoles, l'industrie et l'agriculture. Cependant, le résultat d'une telle politique pour les non autochtones, y compris pour nous les Polonais, c'est que cette décision est devenue un élément inopportun nous éliminant de presque toutes les sphères de la vie politique, économique et culturelle. C'est vrai que la Constitution du Kazakhstan ne comporte aucune norme juridique discriminatoire à l'égard des personnes d'autres nationalités. Les Kazakhs sont cependant liés par de nombreux liens ancestraux et tribaux, avec au premier plan un esprit national patriotique qui aura longtemps attendu l'indépendance. Ces gens voient leur pays comme un pays pour les Kazakhs - c'est-à-dire mono-ethnique.

Au cours des dernières années, le gouvernement du Kazakhstan a effectué le rapatriement de 200 000 de ses citoyens de différents pays : Mongolie, Chine, Afghanistan, Iran, Irak. Avec un degré exceptionnellement élevé de solidarité nationale et de liens familiaux, les Kazakhs occupent désormais plus de 90% de tous les postes dans l'administration, le système judiciaire, la police, les universités et les divers autres bureaux et institutions.

La population non autochtone, en particulier slave, allemande ou juive, se rendant bien compte de la situation actuelle et n'ayant pas de perspectives de vie, se décide le plus souvent à partir vers son pays historique. Au total, après l'effondrement de l'URSS, près de 4 millions de personnes ont émigré du Kazakhstan, la plupart du temps en Russie (2 millions environ), en Allemagne (1,100 million), en Israël (89000) et environ 500 000 dans d'autres pays. Les Polonais se sont de nouveau trouvés face à un dilemme : changer leur appartenance civi-lisationnelle ou quitter le pays. En 1991, vivaient au Kazakhstan 69000 Polonais. À l'heure actuelle, ce nombre est descendu à 48000. Des 20000 compatriotes qui ont quitté le Kazakhstan, seulement environ 4000 ont été rapatriés en Pologne. Le reste est allé en Russie et dans d'autres pays de culture européenne. Ceux qui sont restés voient encore en la Pologne leur patrie et attendent toujours leur rapatriement. Ils ont derrière eux une ukrainisation forcée quand ils s'étaient retrouvés à l'intérieur des frontières de l'Ukraine soviétique et une russification forcée après leur transfert en 1936 au Kazakhstan. Aujourd'hui, ils sont confrontés à l'alternative d'une assimilation kazakhe. Telle est la réalité là-bas.

La Polonia kazakhstanaise fait appel à la société polonaise, au président et aux hautes autorités de Pologne pour une accélération du processus de rapatriement des Polonais du Kazakhstan. Elle est en même temps consciente des nombreuses difficultés polonaises. Néanmoins, elle apprécie tout le bien qu'elle a déjà reçu de la Pologne. Notamment, avec la loi sur le rapatriement du 20 juillet 2000.

Aussi, avec grand espoir, elle attend patiemment la décision du Sejm et du Sénat actuels qui doivent remettre à jour l'ancienne loi afin d'accélérer le processus de son rapatriement avec une date précise. Les Polonais kazakhstanais ont longtemps souffert de leurs origines polonaises et malgré cela se sont comportés comme faisant partie de la nation polonaise. Il faut leur venir en aide pour que - tout en respectant des échéances précises - un rapatriement systématique et civilisé devienne finalement une réalité correspondant à une solidarité nationale en conformité avec les principes universels de l'humanisme chrétien.

LS



► Święconka w Kazachstanie/Bénédictines et paniers pascals au Kazakhstan

Wspomnienia

Z reguły wspomnienia zaczyna się opisując wydarzenia, które miały miejsce na początku pewnego okresu życia lub pracy. W przypadku mojej misji konsularnej i polonijnej w Konsulacie Generalnym RP w Lille zaczęły jednak od środka. W 1996 r. wpadłem na pomysł zorganizowania Roku Polskiego w Północnej Francji. Przygotowania trwały prawie półtora roku. Głównym punktem obchodów Roku Polski była wielka Gala w Operze w Lille. Wielu z czytelników Echo de la Polonia zapewne pamięta to wydarzenie. Mam nadzieję, że liczni spośród Was byli na niej obecni.

Rok Polski było to przedsięwzięcie na niespotykaną dotychczas skalę promujące polską politykę zagraniczną, gospodarkę, kulturę, naukę, turystykę, zorganizowane z inicjatywy Konsula Generalnego RP w Lille, przy aktywnym udziale wszystkich organizacji i stowarzyszeń polonijnych z regionów Nord-Pas-de-Calais i Champagne-Ardenne. Rok Polski w Północnej Francji był podkreśleniem polskiej obecności w tym regionie, gdzie krzyżują się drogi współczesnej Europy, tendencje integracji i jednoczenia się naszego kontynentu. Był silnym zaakcentowaniem dążeń Polski do członkostwa w Unii Europejskiej (6 lat później Polska wstąpiła do UE) oraz NATO (akcesja do Sojuszu miała miejsce w 1999 r.). Rok Polski był jednocześnie przygotowaniem do wkroczenia w XXI wiek.

Rok Polski zorganizowany został także z okazji jubileuszu 75-lecia utworzenia Konsulatu Generalnego RP w Lille. O jubileuszu Konsulatu wypada napisać osobny felieton, co uczynię przy okazji przygotowywania kolejnego numeru Echo de la Polonia.

► Lors du gala à l'Opéra de Lille



Była to piękna inicjatywa przeprowadzona duchem Polakości poprzez organizację bardzo licznych imprez kulturalnych, gospodarczych i innych integrujących Polonię z ojczystym krajem. W przedsięwzięciach tych uczestniczyli wysokiej rangi przedstawiciele władz RP - Marszałek i Wicemarszałkowie Senatu, Ministrowie, Ambasador RP we Francji, Marszałkowie Województw, Prezisi licznych organizacji.

Szczególny zaszczyt spotkał Polonię i organizatorów Roku Polskiego z udziałem w inauguracyjnej Gali byłego Prezydenta RP Pana Ryszarda Kaczorowskiego z Małżonką. Był to historyczny moment w dziejach Polonii Francuskiej i niezwykła wizyta wspaniałego człowieka, którego niestety nie ma już wśród nas.

W przygotowaniu i przebiegu tej gigantycznej akcji promocyjnej włożyliśmy - wspólnie z pracownikami Konsulatu oraz moją Małżonką, która w nadzwyczajny sposób mnie wspierała

- wiele wysiłku. Jestem pewien, że nie poszedł on na marne a wszystko co zostało zrobione miało sens i żyje do dzisiaj w umysłach i wspomnieniach drogiego naszym sercom mieszkańców tej części Francji.



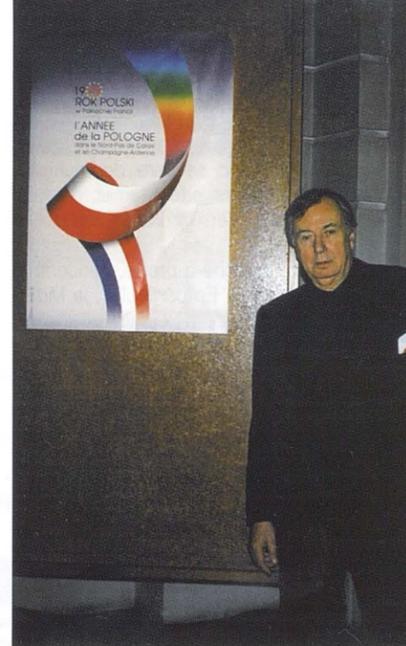
► Avec Ryszard Kaczorowski (au centre) et son épouse

Pozwalamy sobie dołączyć do niniejszych wspomnień trzy zdjęcia. Pierwsze z nich to wspomnienie ze spotkania z b. Prezydentem RP R. Kaczorowskim i Małżonką (obiad miał miejsce w Lille w restauracji La Provinciale en Ville). Jest to dla nas bardzo cenna pamiątka. Na drugim zaprezentowany jest plakat towarzyszący imprezom Roku Polski autorstwa wybitnego polskiego artysty-grafika Prof. Rosława Szaybo, który stoi obok swego dzieła. Jesteśmy mu bardzo wdzięczni za pomysł, wykonanie i udział w obchodach. Na trzecim zdjęciu widoczni są uczestnicy Gali w Operze (niestety tylko ich cześć, gdyż nie było takiego aparatu fotograficznego, który objąłby zasięgiem sale wypełnioną po brzegi przez półtora tysiąca zaproszonych gości). Zdjęcie to подарował nam fotograf z Lille Pan V. Mahieu, któremu wyrażamy nasze podziękowanie za tak miły gest.

Drodzy Państwo to pierwszy odcinek wspomnień. Kolejne w drodze. Będziemy wdzięczni za przyłączenie się do nas i ich wzbogacenie. Korzystając z okazji prosimy o przyjęcie najlepszych życzeń z okazji Świąt Wielkanocnych (mimo, że już minęły).

Jerzy i Urszula Drożdż

► Rosław Szaybo devant son affiche



Souvenirs

En règle générale, on commence l'écriture de mémoires par des événements qui ont eu lieu au début d'une certaine période de vie ou de travail. Dans le cas de ma mission consulaire, également consacrée à la Polonia, au Consulat Général de Pologne à Lille, je commencerais cependant par le milieu. En 1996, m'était venue l'idée d'organiser une année polonaise dans le Nord de la France. Les préparatifs vont durer près d'un an et demi. Le point culminant de cette Année de la Pologne sera le grand gala à l'Opéra de Lille. Un grand nombre de lecteurs de l'Écho de la Polonia se souvient sans doute de cet événement. J'espère que beaucoup d'entre vous parent y assister.

L'Année de la Pologne était un projet inédit de promotion de la politique étrangère polonaise, de son économie, sa culture, sa science, son tourisme, organisé à l'initiative du Consul général de Pologne à Lille, avec la participation active de toutes les organisations et associations de la Polonia des régions du Nord-Pas-de-Calais et de Champagne-Ardenne.

L'Année de la Pologne dans le Nord de la France a mis en valeur la présence polonaise dans cette région où se croisent les routes de l'Europe d'aujourd'hui et les tendances vers l'intégration et l'unification de notre continent. Elle a mis un fort accent sur les aspirations polonaises à adhérer à l'Union européenne (6 ans plus tard, la Pologne rejoindra l'UE) et à l'OTAN (l'adhésion à l'Alliance aura lieu en 1999). En même temps, elle aura été une préparation à l'entrée dans le XXI^e siècle.

L'Année de la Pologne a aussi été organisée pour le 75^e anniversaire de la création du Consulat général de Pologne à Lille : il conviendrait d'écrire un article à part sur ce jubilé, que je vais préparer pour le prochain numéro de l'Écho de la Polonia. Ce fut une belle initiative empliée de polonité, avec l'organisation de nombreux événements culturels, économiques et autres associant la Polonia à son pays d'origine. À cette aventure, ont participé des représentants de haut rang de la République de Pologne - le maréchal et les vice-maréchaux du Sénat, les ministres, l'ambassadeur de Pologne en France, les maréchaux des voïvoïdes, les présidents de nombreuses organisations.

Avec la participation au gala inaugural de l'ancien président de Pologne Ryszard Kaczorowski et de son épouse, la Polonia et les organisateurs de l'Année de la Pologne auront été particulièrement honorés. Ce fut un moment historique pour la Polonia de France et la visite exceptionnelle d'un homme formidable, qui malheureusement n'est plus parmi nous.

La préparation et le déroulement de cette gigantesque campagne promotionnelle nous ont demandé à tous beaucoup d'effort, y compris aux employés du Consulat et à mon épouse qui m'a soutenu d'une manière extraordinaire. Je suis sûr que cela n'a pas été fait en vain et que tout ce qui a été réalisé avait un sens et reste encore aujourd'hui présent dans les esprits et les souvenirs des habitants de cette partie de la France chers à nos cœurs.

Chers amis, voilà un premier épisode de souvenirs. Suite au prochain numéro. Nous vous saurions gré de venir nous rejoindre afin d'enrichir ces souvenirs.

Recevez nos meilleurs vœux à l'occasion des fêtes de Pâques (même si celles-ci sont déjà passées).

Résumé : Léon Slojewski

Jeux mondiaux d'été de la Polonia

Vous l'avez lu dans le numéro précédent de l'Écho, une commission s'est créée sous l'égide de la Maison de la Polonia de France afin d'envisager les actions qui devraient être mises en place pour promouvoir ces Jeux et faire en sorte de présenter une délégation française plus importante en 2017. Nous avons demandé à Frédéric Czerski, double médaillé d'or au concours du saut en longueur à Kielce en 2013 et à Sosnowiec en 2015 de nous apporter quelques éclaircissements à propos de ces Jeux Mondiaux d'Été de la Polonia qui pourraient se dérouler à Toruń l'an prochain.

► Frédéric Czerski à Kielce en 2013



► Frédéric, c'est quoi ces Jeux ?

C'est une compétition sportive bisannuelle ouverte à toute la Polonia du monde et dont l'esprit et les valeurs sont proches de ceux des J.O. à leur origine. Elle est proposée à différentes catégories d'âge (des enfants aux plus de 70 ans) qui peuvent pratiquer de nombreuses activités individuelles ou collectives : athlétisme, natation, marche nordique, kayak, windsurf, golf, échecs, bridge, tennis, tennis de table, badminton, tir à la carabine, volley-ball, beach-volley, ringo, football, basket-ball, cyclisme, etc. Il y a même une journée spéciale pour les jeunes enfants et aussi un tournoi des familles. Chaque soir, avant un concert, une cérémonie protocolaire permet de mettre à l'honneur les trois premiers des épreuves du jour et à la fin des Jeux, une coupe est remise à la délégation qui a obtenu le plus de médailles. Tout se fait dans la convivialité et c'est génial de rencontrer des adversaires venant non seulement de toute l'Europe, mais aussi d'Australie, d'Afrique du Sud, du Canada, des USA ou d'Argentine ! En plus, la cérémonie d'ouverture officielle est retransmise en direct sur TV Polonia, c'est-à-



► La délégation française à Rybnik en 2015

dire visible dans le monde entier !

► Dans quel but, créer une commission au sein de la MdPF ?

En France, cet événement est peu connu, même si par le passé des sportifs de chez nous y ont déjà participé (cf. Écho de la Polonia n°s 26-27). Personnellement, c'est par hasard qu'en 2013 j'ai eu la connaissance de l'existence de ces Jeux. Lors des derniers JMEP, pour des raisons diverses et variées, il y a eu très peu de communication sur cet événement sportif. La délégation française s'est donc créée au dernier moment et les membres se sont rencontrés seulement sur place. Notre objectif est donc de faire en sorte que lors des prochains Jeux 2017 (et des suivants), la Polonia de France soit dignement représentée par une délégation plus imposante et "remarquable". Il s'agit par conséquent de fournir toutes les informations dont auraient besoin tous ceux qui souhaiteraient participer, de répondre à leurs interrogations, de les aider dans toutes les étapes de leur projet : depuis l'inscription jusqu'à l'accueil sur place, qu'ils maîtrisent la langue polonaise ou non. Il faut donc communiquer avec toutes les associations franco-polonaises mais aussi avec les individus en s'adressant aux fédérations sportives.

► Qui peut participer aux JMEP ?

Peuvent participer toutes les personnes d'origine polonaise mais aussi leurs enfants, les conjoints/conjointes. Dans certains sports collectifs, les équipes peuvent même compter dans leur groupe quelques membres sans aucun lien direct avec la Polonia. En résumé, les JMEP sont ouverts quasiment à tous.

► Comment comptez-vous fédérer autour de l'événement ?

Nous savons que la Polonia de France est actuellement très importante : on cite le chiffre de plus de 500 000 personnes ayant des origines polonaises. Mais il n'existe pas de listing qui nous permettrait de leur diffuser toutes les informations. La promotion de cet événement doit donc se faire de multiples façons (affiches, flyers, site internet, réseaux sociaux, journaux locaux et nationaux, télévision, rencontres avec les différents acteurs de la Polonia, bouche-à-oreille, rencontres sportives diverses...). En particulier, la MdPF et le magazine "Écho de la Polonia" pourraient nous permettre de toucher une grande partie de ces personnes.

► Que peut faire une personne qui souhaiterait avoir des informations sur les JMEP de 2017 ?

Sur notre site internet (poloniafrancesport.wix.com/sport), nous mettrons le plus d'infos possible. Sur celui de la MdPF, une page sera aussi consacrée aux JMEP. On pourra y trouver des informations régulièrement renouvelées, des contacts et un formulaire de préinscription (www.maisondelapolonia.com).

Jeux mondiaux d'hiver de la Polonia



La douzième édition de ces Jeux s'est déroulée du 27 février au 5 mars dans trois villes de la voïvodie des Basses-Carpates : Ustrzyki Dolne, Sanok et Przemyśl, sous le patronage d'honneur du Président de la République de Pologne, Andrzej Duda.

La cérémonie d'ouverture a eu lieu à Arłamów, devant près de 500 sportifs venus du monde entier. Tour à tour, les concurrents et les arbitres ont prononcé le serment des jeux, le drapeau a été hissé au mât et la flamme a été allumée par Zdzisław Myrda (basketteur et entraîneur de Rzeszów qui a participé aux JO de Moscou en 1980). L'ouverture officielle a été faite par le maréchal de la voïvodie des Basses-Carpates - Władysław Ortyl et par le président de l'association "Wspólnota Polska" - Longin Komolowski.

Les Jeux mondiaux d'hiver de la Polonia, c'est une joyeuse fête de la Polonia qui a lieu tous les deux ans. C'est bien entendu une compétition sportive mais en même temps une rencontre amicale entre Polonais vivant à l'étranger et personnes d'origine polonaise qui affluent du monde entier (Lituanie, Ukraine, Biélorussie, République tchèque, Suède, États-Unis, Canada...). Ils viennent réaliser là leurs rêves sportifs. Cette année, les plus nombreux venaient de Lituanie (104) et de Tchéquie (102). La France a été représentée par deux skieurs alpins.

Lors de la compétition, des médailles ont été distribuées dans neuf disciplines : jeux rétro, ski alpin, ski de fond, marche nordique, patinage de vitesse sur piste courte, surf des neiges, combiné en patinage, biathlon et hockey sur glace. Parmi les 19 nations représentées, 16 ont remporté des médailles. On pouvait suivre chaque jour la retransmission de ces Jeux sur TV Polonia.

Au classement général, large victoire de la Lituanie (42 or/33 argent/34 bronze) devant la Tchéquie (32/26/23) et la Biélorussie (10/15/15). **LS**

► L'allumage de la flamme



Lódź (Pologne) Exposition

Récemment, j'ai séjourné dans la ville de Lódź - berceau de l'industrie du tissage et de la couture et 3^e ville de Pologne - où j'ai découvert dans la grande rue piétonne centrale Piotrkowska une exposition consacrée aux "soldats maudits" victimes des purges staliniennes. J'ai constaté avec mes étudiants du cours de polonais l'importance de cet événement et nous avons traduit en français un texte écrit là-bas en langue polonaise.

Jan Pankiewicz, "Échanges France-Pologne" (Seine-Maritime)

Journée du "Souvenir des Soldats Maudits".

Exposition en plein air dans la rue Piotrkowska à Lódź

Dans toute la Pologne, le 1^{er} mars a été célébrée pour la sixième fois consécutive la "Journée Nationale du Souvenir" - avec le soutien de l'Institut de la Mémoire Nationale - dédiée à la mémoire des soldats assassinés suite à des jugements arbitraires sur ordre des services de sécurité communistes et ensuite secrètement enterrés dans des fosses anonymes. Dans le cadre de ces célébrations, ont été organisées de nombreuses manifestations avec la participation de jeunes scolaires et d'étudiants, sous forme d'expositions, de conférences et de débats, de spectacles musicaux avec lectures de poésies, de messes célébrées en souvenir des soldats tués et de dépôts de fleurs au pied des monuments dédiés aux victimes du communisme.

À Lódź, du 64 au 70 de la rue Piotrkowska, dans le cadre des célébrations de cette année, a été ouverte une exposition permanente en plein air intitulée : "Que la terre de Pologne les berce afin qu'ils puissent reposer en paix."

Exhumation et identification des victimes de la terreur communiste". L'exposition a pour but de commémorer anonymement les soldats assassinés par la police secrète du régime communiste et enterrés dans des lieux inconnus, et nommément, ceux qui trouvés dans des fosses communes ont pu être identifiés grâce aux progrès de la médecine légale s'appuyant de nos jours sur la base de données génétiques ADN des corps exhumés et de leurs familles. Cette exposition en plein air présente des photographies d'archives de soldats assassinés ainsi que des témoignages de leurs familles.



► Dans la rue Piotrkowska

On peut voir les photographies de l'exposition sur le site internet :

<http://www.dzienniklodzki.pl/wiadomosci/lodz/a/dzien-pamieci-zolnierzy-wykletych-wystawa-na-piotrkowskiej-zdjecia,9452705/>



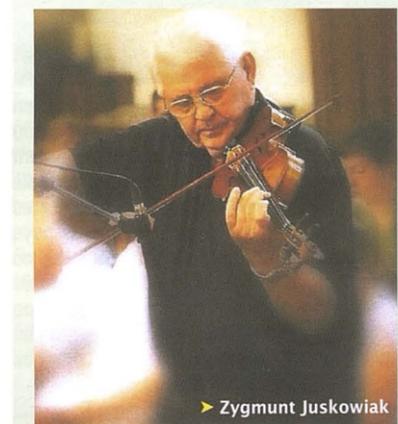
► Affiche de l'exposition

Haubourdin (59) Premier violon

Natif de Sallaumines, Zygmunt Juskiwiak fut tour à tour l'élève de François Krzyżaniak puis de Jean Michalak, deux célèbres musiciens des années cinquante. Après ses études musicales, il s'est consacré avec passion à la tradition polonaise, aux mariages, aux bals et aux groupes de chants et danses folkloriques de Méricourt, Sallaumines et Harnes dans le Pas-de-Calais.

Aujourd'hui, professeur de violon et piano, il est membre de l'école de musique d'Haubourdin, près de Lille, ainsi que de la Fédération Acor'd (Association de Chœurs et Orchestres Régionaux au Diapason), forte de 250 choristes et d'un orchestre symphonique de 50 musiciens de talent.

La Polonia des Hauts de France peut être fière de voir un de ses représentants au pupitre des premiers violons lors des différents concerts "Aux chœurs des légendes" - un opus spectaculaire à base de musique classique et d'airs contemporains interprétés dans leur langue d'origine - qui ont été donnés dernièrement dans la région lilloise et qui prendront fin le dimanche 24 avril au "Colisée" de Roubaix.



► Zygmunt Juskiwiak

BULLETIN D'ADHÉSION* À LA MAISON DE LA POLONIA DE FRANCE

Organisme : _____

Nom, Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

► Coupon à remplir et à renvoyer accompagné de votre règlement à : Maison de la Polonia de France, 16 rue Constant Darras, 62430 SALLAUMINES

Adhésion : Individuels : 25€, si membre d'une association adhérente à la MdPF : 15€ (sur présentation d'un justificatif), ou 50€ membre bienfaiteur. Associations : 50€; Commerçants et artisans : 50€; Collectivités : 150€; Entreprises, Bienfaiteurs : 250€.

* En adhérent à la MDPF, vous recevez chaque numéro de la revue directement chez vous.

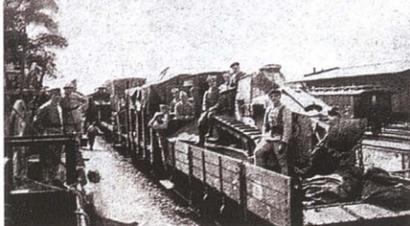
L'armée bleue en Pologne

Comme vous le savez (cf. "Écho de la Polonia" n°s 47-48-49), sur décret du président de la République française, une armée polonaise a été créée en France en juin 1917. Elle comptera jusqu'à 68000 soldats vêtus d'uniformes bleu horizon de l'armée française, qui lui donneront son nom : l'Armée bleue. Le 11 novembre 1918, tout le monde le sait, c'est la date de l'armistice de la Première Guerre mondiale. Mais c'est aussi, tout le monde ne le sait pas, la date de la renaissance de l'État polonais après 123 ans de disparition suite aux partages du pays entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. Cette renaissance est évidemment un événement très important pour la géopolitique de l'Europe d'alors ! Malheureusement, la Pologne est épuisée par la guerre. Un cinquième environ du patrimoine national en biens matériels et en capitaux est détruit. Certes, le pays existe de nouveau, mais dans des frontières bien incertaines. Il ne possède évidemment aucune usine d'armement et



mier projet va tomber à l'eau. N'oublions pas que quelques mois plus tard, le Traité de Versailles de juin 1919 fera de Gdańsk la ville libre de Dantzig, une cité-État sous la protection de la Société des Nations. Un second projet verra donc le jour : le transfert de l'armée polonaise toujours par voie maritime mais jusqu'à Stettin (faisant alors partie de l'État libre de Prusse), puis par train jusqu'à Poznań. Un troisième projet sera également présenté : un transfert par le Nord de l'Italie et l'Autriche. Ces deux projets seront cependant abandonnés et finalement un accord sera signé le 4 avril 1919, stipulant que l'Armée bleue sera transférée en Pologne par voie ferrée à travers le territoire de l'Allemagne. Dans cet accord, il est signalé que s'il arrivait un quelconque problème en Allemagne durant l'opération, les autres envois de troupes polonaises seraient faits par mer jusqu'à Gdańsk. Cette dernière menace incitera le côté allemand à tout faire pour que les transports polonais à travers le pays se déroulent sans le moindre incident.

► Retour de l'Armée bleue en Pologne



Dès lors, le commandement de l'armée polonaise en France met au point un calendrier des départs pour les différentes unités. Ces départs devront s'effectuer entre le 14 avril et le 7 juin 1919. Chaque soldat recevra de la nourriture pour six jours. En outre, avec les deux premières divisions sera envoyée de la nourriture pour 50000 hommes et 10000 chevaux. En plus des hommes, seront acheminés 700 000 fusils, 4000 pièces d'artillerie lourde, d'artillerie de campagne et de mortiers, des milliers de fusils mitrailleurs, 250 chars Renault FT-17, 3500 véhicules automobiles, 7 escadrilles aériennes entièrement équipées, 10 trains blindés, d'énormes quantités de munitions, d'uniformes et de chaussures, 7 hôpitaux entièrement équipés, des ateliers militaires, etc. Il faudra 383 transports ferroviaires pour acheminer le tout en Pologne ! Le trajet des troupes à travers le territoire allemand devra se dérouler sans armement, celui-ci étant transporté dans des wagons scellés séparés. À chaque train, seront affectés deux officiers des forces alliées, qui devront régler les éventuels différends avec les Allemands durant le trajet. Parmi ces officiers, il y aura un certain capitaine de l'armée française, âgé de 28 ans, appelé Charles de Gaulle. Il faut l'avouer, cette traversée de leur propre pays paraîtra humiliante aux Allemands, eux qui il y a encore quelques mois traitaient cette armée polonaise de bande de mercenaires en guenilles et qui verront, lors des arrêts dans les gares, ces soldats polonais manger à leur faim alors qu'eux-mêmes subissent les dures privations d'après-guerre...

Le général Haller fait partie du premier convoi parti le 16 avril en compagnie de l'état-major, de la 1^{re} division de chasseurs polonais et de détachements de l'aviation, convoi qui arrive le 20 avril à 4 h du matin à la gare de Kąkolewo, près de Leszno, la première gare située sur le territoire polonais. Une émotion intense gagne tous les soldats. Certains embrassent le sol de la patrie pour laquelle ils ont combattu. Une foule imposante, malgré la nuit

► Haller accueilli en Pologne avec le pain et le sel



et le froid, les acclame. Le général est accueilli dans la tradition d'hospitalité slave, avec du pain et du sel. En outre, comme ce 20 avril est jour de Pâques, il partage un œuf béni avec ses hôtes. Peu après, il envoie immédiatement une dépêche à Józef Piłsudski, chef de l'État polonais, lui signalant son arrivée sur le territoire polonais et la volonté de ses soldats à défendre les nouvelles frontières du pays. Le 23 avril, au



nom des autorités nationales, le général Haller et ses soldats sont salués à Varsovie par le ministre des Affaires intérieures, Stanisław Wojciechowski - futur président de la République de Pologne (1922-1926). Les Varsoviens réserveront un accueil extrêmement chaleureux aux premiers soldats de l'Armée bleue et le général Haller recevra le titre de citoyen d'honneur de la capitale. Les troupes nouvellement arrivées en Pologne vont défiler sur la place Saski...

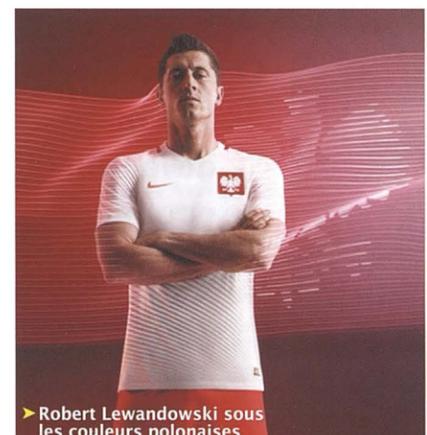
Cependant, la guerre n'est pas finie pour l'Armée polonaise créée en France deux ans plus tôt. À peine reconstituée, seule unité polonaise alors opérationnelle et bien armée, elle sera envoyée fin avril à Chelm dans le sud-est du pays puis sur un nouveau front, le front oriental...

► Léon Słojewski



► Passage des troupes en revue à Varsovie

► **Football** : C'est toujours Legia Warszawa qui pointe en tête à une journée de la fin de la première phase du championnat "Ekstraklasa". Le club de la capitale précède Piast Gliwice, Cracovia Kraków, Pogoń Szczecin, Zagłębie Lubin et Lech Poznań (champion en titre). Śląsk Wrocław, Górnik Łęczna et Górnik Zabrze ferment la marche.



► Robert Lewandowski sous les couleurs polonaises

L'équipe nationale, quant à elle, vient de remporter deux matchs amicaux en battant dernièrement la Finlande (5-0) et la Serbie (1-0). Prochains matchs amicaux : le 1^{er} juin à Gdańsk contre les Pays-Bas et le 6 juin à Kraków contre la Lituanie. Rappel du groupe C de l'Euro 2016 : Les Polonais affronteront tour à tour l'Irlande du Nord (12 juin à Nice), l'Allemagne (16 juin à Saint-Denis) et l'Ukraine (21 juin à Marseille). En France, ils seront logés à La Baule, au bord de l'océan, dans un hôtel de luxe - L'Hermitage Barrière. Pour leurs déplacements, ils décolleront de l'aéroport de Saint-Nazaire-Montoir. Un souhait : Qu'ils réussissent à sortir de leur groupe ! Ce ne sera pas si aisé, la Pologne étant la plus mal lotie des équipes formant ce groupe au classement UEFA. C'est vrai que certains comptent sur une bonne surprise... mais le podium est encore loin. Chez les féminines, le 7 avril la Pologne rencontre le Danemark qui la précède au classement du groupe 4 en qualification pour l'Euro 2017. Puis, les Polonaises rencontreront la Slovaquie (12 avril) et la Suède (2 juin). Dur, dur.

► **Volley-ball** : En demi-finale de la Ligue des champions, Asseco Resovia Rzeszów rencontre le 16 avril à Cracovie le champion russe en titre, Zenit Kazan. Croisons les doigts ! Quant à l'équipe nationale, elle peut encore espérer se qualifier pour les JO de Rio lors du tournoi de qualification qui va se dérouler à Tokyo du 28 mai au 5 juin. Elle rencontrera tour à tour le Canada, la France, le Japon, la Chine, le Venezuela, la Chine et l'Australie. Espérons !

► **Tennis** : Après sa qualification en demi-finale du tournoi d'Indian Wells (Californie) où elle a été



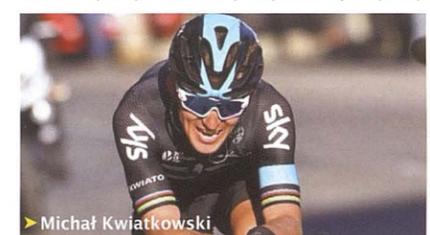
► Agnieszka Radwańska à Indian Wells

battue par la n°1 mondiale, l'Américaine Serena Williams, et son élimination au 4^e tour du tournoi de Miami (Floride), Agnieszka Radwańska se retrouve 3^e au classement WTA. J'espère que la forme sera là aux Internationaux de France qui vont se disputer du 16 mai au 5 juin sur les courts du stade Roland-Garros à Paris. L'équipe masculine de Pologne a perdu à Gdańsk, comme c'était à prévoir, contre l'Argentine (2-3) et ne s'est donc pas qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe Davis 2016.

► **Saut à ski** : Une saison plutôt tristounette pour les sauteurs polonais. Le meilleur d'entre eux, le champion olympique Kamil Stoch n'a terminé qu'à la 22^e place de la dernière Coupe du monde ! Du coup, l'entraîneur depuis 2008 Łukasz Kruczek a cédé sa place à l'Autrichien Stefan Horngacher...

► **Ski de fond** : Justyna Kowalczyk s'est classée 17^e lors de la dernière Coupe du monde. Dire que par le passé, elle l'a remportée à quatre reprises (2009, 2010, 2011 et 2013) ! Une satisfaction : elle a terminé sa saison par une victoire à l'Åre fjällsloppet en Suède le 2 avril dernier sur une distance de 65 km.

► **Hockey sur glace** : Du 23 au 29 avril, à Katowice se dérouleront les championnats du monde Division 1A. La Pologne espère terminer dans les deux premiers pour accéder en division Élite. Elle rencontrera l'Italie (23/4), la Corée du Sud (24/4), la Slovaquie (26/4), l'Autriche (27/4) et le Japon (29/4).



► Michał Kwiatkowski

► **Cyclisme** : La saison a bien débuté en Belgique pour les coureurs polonais. Michał Kwiatkowski a magnifiquement remporté le Grand Prix E3 à Harelbeke et Maciej Bodnar, l'étape contre-la-montre des Trois jours de La Panne.

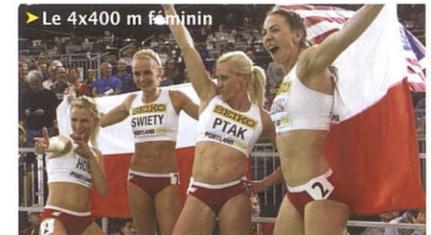
Le Tour de Pologne (12-18 juillet) sera cette année une épreuve de révision générale avant les JO pour certains coureurs. Le départ aura lieu à Radzymin. Les coureurs passeront ensuite par Varsovie, Tarnowskie Góry, Katowice, Zawiercie, Nowy Sącz, Rzeszów, Wieliczka, Zakopane, Bukowina Tatrzańska, pour terminer par un contre-la-montre sur le Rynek à Cracovie.



Lors des championnats du monde sur piste qui ont eu lieu à Londres (2-6 mars), deux médailles sont tombées dans l'escarcelle des Polonaises. Une en or pour Katarzyna Pawłowska (course aux points) et une en argent pour Małgorzata Wojtyra (poursuite individuelle).

► **Handball** : En 1/4 de finale de la Ligue des champions, KS Vive Tauron Kielce rencontre les Allemands du SG Flensburg-Handewitt les 23 et 27 avril prochains.

En ce qui concerne les prochains JO, les handballeurs polonais peuvent encore y participer à la condition de terminer dans les deux premiers du tournoi qualificatif de Gdańsk où ils vont rencontrer tour à tour la Macédoine (8/4), le Chili (9/4) et la Tunisie (10/4). Si l'équipe nationale n'y parvient pas, c'est qu'elle est tombée bien bas...



► **Le 4x400 m féminin** : Championnats du monde en salle à Portland (États-Unis) du 17 au 20 mars : une médaille d'argent pour le 4x400 m féminin et deux de bronze : Kamila Lićwinko au saut en hauteur et Piotr Lisek au saut à la perche. Sans oublier une belle 4^e place au lancer du poids pour Konrad Bukowiecki qui vient de fêter ses 19 ans et qui a donc tout l'avenir devant lui.

► **Sport automobile** : Le champion d'Europe 2015, Kajetan Kajetanowicz a terminé 2^e de la première épreuve de l'année, le rallye des îles Canaries (10-12 mars). Prochaines courses, le circuit d'Irlande (7-9 avril), le rallye de l'Acropole (6-8 mai) et le rallye des Açores (2-4 juin). Nous comptons sur une prochaine victoire.

► **Lutte** : Lors des championnats d'Europe qui se sont déroulés à Riga (Lettonie) du 8 au 13 mars, les Polonais ont remporté deux médailles en gréco-romaine : en argent pour Edgar Babajan dans la catégorie des 80 kg et en bronze pour Tadeusz Michalik, dans celle des 85 kg, ainsi que trois médailles en lutte libre : en or pour Magomedmurad Gadżyjew (70 kg), en argent pour Robert Baran (125 kg) et en bronze chez les femmes pour Roksana Zasina (55 kg).



► **Shotokan** : Les championnats du monde de cet art martial japonais se sont déroulés du 1^{er} au 3 avril à Bydgoszcz. Ce fut la plus importante manifestation sportive de ce style de karaté jamais organisée en Pologne. Les Polonais ont remporté 42 médailles d'or, toutes catégories confondues (hommes-femmes-enfants) ! La Pologne devance l'Ukraine (25), la Turquie et le Kazakhstan (22), etc. Près de 1500 concurrents venus de 50 pays étaient présents. Au total, 29 pays ont remporté des médailles.

Amateur de sport polonais, n'hésitez pas à consulter les résultats mis à jour quotidiennement sur notre site internet.

Léon Słojewski

Généalogie

Questions-Réponses :
Généalogie en Pologne
Les "Archiwum państwowe"

Q : À quoi cela correspond-il ?

R : La Pologne est dotée, tout comme la France, d'un réseau d'archives locales sur le modèle de nos Archives Départementales. Il y en a 30, réparties initialement selon l'ancien découpage en 49 régions "voïvodies" (1975-1998), plus un certain nombre de succursales en dépendant. Leur fonctionnement et les règles d'accès sont quasi identiques au système français, incluant entre autres la liberté de reproduction pour les documents communicables. La règle de cent ans est en application pour l'état civil.

Q : Quels documents y trouve-t-on ?

R : La mission des Archives Publiques est, tout comme en France, de collecter et d'archiver tout document ancien potentiellement d'intérêt :

- les registres d'état civil public (zone allemande ≥ 1874 ; zone du duché de Varsovie (1808-1825))
- certains registres paroissiaux catholiques plus anciens, de façon assez aléatoire
- souvent les registres des autres religions : protestants, juifs, orthodoxes, gréco-catholiques... en zone austro-hongroise fréquemment ≥ 1785. L'archive de Wrocław (Silésie) possède des registres protestants commençant en 1569.
- et aussi de très nombreux fonds divers et variés : notaires, recensements, cadastre, plans... ceux-ci sont d'utilisation plus complexe car très différents d'une région à l'autre, mais on peut citer :

- le recensement de la voïvodie de Cracovie en 1790
- les magnifiques plans cadastraux austro-hongrois mi-XIX^e siècle (en couleurs !) dont certains en ligne à l'Archive de Przemysł.

Q : Comment faire depuis la France ?

R : Deux avantages des archives polonaises : tout d'abord, leurs fonds sont à peu près indexés (à 95% pour l'état civil et les registres paroissiaux) sur le site des archives centrales <http://www.archiwa.gov.pl>. D'autre part, elles sont organisées pour accepter les demandes par correspondance et peuvent soit envoyer un acte précis soit même effectuer une recherche, pour un tarif horaire en général modique (à quelques exceptions près). Seul bémol, il faut écrire en polonais, éventuellement en allemand dans la zone anciennement sous administration germanique.

Philippe Christol, généalogiste professionnel spécialisé sur la Pologne.

➤ **Blog hebdomadaire sur Facebook :**

<https://www.facebook.com/Geneapologne-329740720504364/>

➤ **Contact :**

geneapologne@geneapologne.com
www.geneapologne.com
port. 06 60 91 32 96

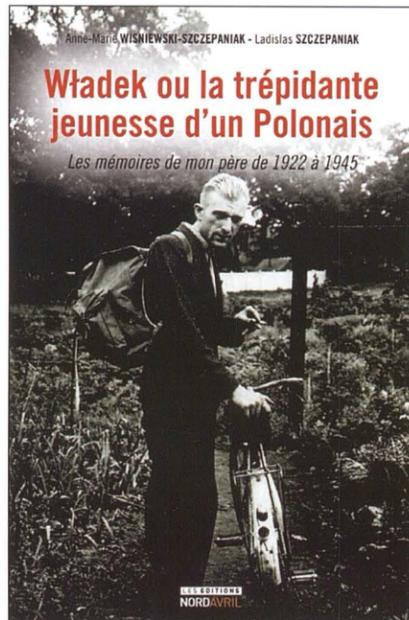
➤ **Bibliographie :**

"Retrouver ses ancêtres Polonais", guide de recherches,
© Archives et Culture, 2011

➤ **Parution en mars 2016 :**

"Dictionnaire des noms polonais",
© Archives et Culture

Une jeunesse trépidante, palpitante, dans les tumultes de la vie et de l'Histoire !



Bibliographie

Władek ou la trépidante jeunesse d'un Polonais

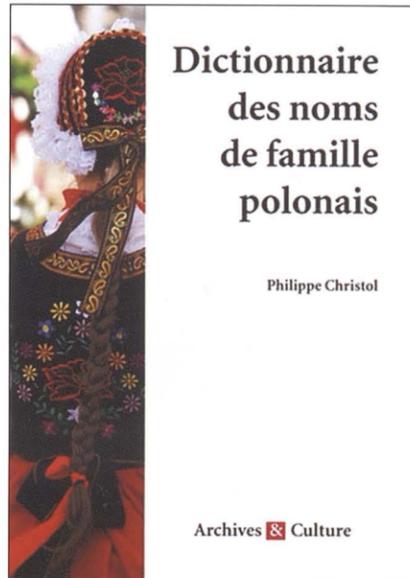
En librairie ou à commander aux Éditions Nord Avril, tél. 03 27 90 54 90 Patrice Dufossé Rybka www.nordavril.com / Prix : 16 euros

Passionnant témoignage chargé d'authenticité que celui de Ladislas Szczepaniak ! Dans ce récit dense écrit à l'origine sur des cahiers d'écolier en 1981 - redécouverts et retranscrits par sa fille Anne-Marie Wisniewski-Szczepaniak - Ladislas nous parle de son arrivée dans le Pas-de-Calais en 1922, des bons moments de son enfance dans le Nord, de ses passions, des amours, de sa trépidante jeunesse vécue durant la Seconde Guerre mondiale. On y évoque les actes de survie de la famille, les dangers de la mine et de l'Occupant, les ambiguïtés de l'enrôlement, les situations fragiles et difficiles qui font basculer certains vers l'acte de collaboration avec l'ennemi ou bien l'action patriotique de la Résistance...

Bibliographie

Dictionnaire des noms de famille polonais

Philippe Christol, © Archives & Culture
Prix : 10 €



Ce dictionnaire donne la signification et l'histoire d'environ 1700 noms de famille polonais regroupés en 650 articles, choisis en fonction de leur fréquence ou de leur notoriété. Il mentionne pour chacun le nombre de porteurs en Pologne, mais aussi en France. Plus de deux millions de descendants de Polonais vivent désormais ici, bien sûr dans le Nord/Pas-de-Calais, mais aussi en Lorraine, en Île-de-France, en Touraine, dans le Sud-Ouest... L'auteur indique aussi la localisation géographique principale des noms en Pologne, car c'est une piste pour tous ceux qui veulent entreprendre ensuite des recherches généalogiques ou du tourisme vers le lieu d'origine de leurs ancêtres.

➤ **Commande à adresser à :**

Archives et Culture / 26 bis,
rue Paul-Barruel 75015 Paris
Tél. : 01 48 28 59 29
Email : commande@archivesetculture.fr

Appel à témoignages

Projetant d'écrire un roman dans lequel seraient impliqués les Polonais ayant combattu au sein de la division Maczek en septembre 1944 dans les départements du Nord/Pas-de-Calais, Claude Vasseur - auteur régional qui a acquis une certaine notoriété dans la ligne des polars noirs et des romans historiques - est à la recherche de témoignages d'anciens combattants polonais ayant libéré les villes d'Abbeville, d'Hesdin, de Saint-Omer, etc. **Pour tout renseignement :** contacter la MdPF.

Ourges (62) - Paris (75)

➤ 10 au 20 mai 2016

Organisation : Paroisse Saint-Stanislas de Ourges et association "Kresy en France". Au programme : Wrocław, Częstochowa, Żelazowa Wola, Varsovie, Pułusk, Narew, Toruń, Gdańsk-Cachoubie-Szymbark, Malbork, Kętrzyn. Prix : 970 € comprenant le voyage en avion, l'hébergement en pension complète, les visites guidées, les attractions.

➤ **Info :** 03 21 20 10 37 (paroisse) / 01 43 03 38 33 ou 06 62 69 13 83 (Kresy)

Tourcoing (59)

➤ 14 au 20 mai 2016

Organisation : Association des anciens de l'EIC. Au programme : Cracovie, Wieliczka, Auschwitz-Birkenau, Jastrzębie Zdrój, Karviná (Tchéquie). Prix : 500 € comprenant le voyage en autocar de luxe, l'hébergement en hôtel*** (demi-pension), les excursions, l'assurance, l'assistance et le rapatriement.

➤ **Info :** 06 82 36 75 11 ou 06 68 24 24 30

Lesquin (59)

➤ 2 au 8 juin 2016

Organisation : Association "Amitié France-Pologne". Au programme : Zakopane (séjour), Morskie Oko, Poprad (Slovaquie), Dunajec, Cracovie, Wieliczka, Wadowice, Auschwitz-Birkenau. Prix (garantis pour toute inscription avant le 15 avril) : 640 € (adhérents) ; 690 € (non adhérents) comprenant le voyage en avion (départ de Charleroi), l'hébergement en pension complète (hors boissons), les excursions et les attractions.

➤ **Info :** 03 20 87 85 17 / 06 10 96 37 94 / 03 21 29 71 60 / 06 20 07 78 02.

Email : kaczmarekmaria59@gmail.com

Saint-André-lez-Lille (59)

➤ 4 au 15 juin 2016

Organisation : Association "Saint-André-Wieliczka". Au programme : Varsovie, Częstochowa, Cracovie, Zakopane, Auschwitz, Wrocław, Poznań, Gdańsk, Sopot, Toruń. Prix : 1471 € comprenant le voyage en avion (transfert aller-retour en autocar entre Saint-André-lez-Lille et l'aéroport de Paris CDG), la pension complète avec guide francophone pendant tout le séjour, les visites.

➤ **Info :** 06 77 19 51 97 ou au 06 80 16 25 05
ou sur le site : <http://standrewieliczka.free.fr>


Arras (62)

➤ 14 au 22 juin 2016

Organisation : Association "Polskartois". Au programme : Lituanie, Pologne du Nord, Gdańsk, lacs de Mazurie et Varsovie. Prix : 1270 € comprenant le voyage en avion (navette aller-retour entre Arras, Douai et l'aéroport de Bruxelles), l'hébergement en hôtels*** (pension complète), les excursions et les visites guidées en langue française.

➤ **Info :** 06 12 17 14 79

Fleurbaix (62)

➤ 24 juin au 3 juillet 2016

Organisation : Association franco-polonaise "Ballada". Au programme : séjour à Szklarska Poręba (Basse-Silésie), détente, randonnées, visites (dont Prague). Prix : 380 € - 330 € (enfant de 3 à 10 ans) comprenant le voyage en autocar sleeping, l'hébergement en demi-pension, les visites, l'assurance rapatriement, l'accompagnateur en langue française.

➤ **Info :** 03 21 65 23 99

Pecquencourt (59)

➤ 2 au 16 juillet 2016

Organisation : Comité de jumelage "Pecquencourt-Tarnobrzeg". Au programme : Zakopane (séjour), Auschwitz, Wieliczka avec guide francophone, Dunajec, Nowy Targ, repas en auberge, soirées à l'hôtel, visite de Cracovie et de sa région. Prix : 1030 € comprenant le voyage en autocar de luxe avec étapes en Pologne à l'aller et au retour, l'hébergement en pension complète, les excursions.

➤ **Info :** 03 27 86 74 49 ou 06 13 81 65 28

Arras (62)

➤ 4 au 12 juillet 2016

Organisation : Association "Polskartois". Au programme : Budapest, Vienne et Prague - à la découverte des trois capitales impériales. Prix : 1370 € comprenant le voyage en avion (navette aller-retour entre Arras, Douai et l'aéroport de Bruxelles), l'hébergement en hôtels 3*** (pension complète), le circuit en autocar grand tourisme, les visites guidées en langue française.

➤ **Info :** 06 12 17 14 79

Bruille-lez-Marchiennes (59)

➤ 10 au 23 juillet 2016

Organisation : Comité "France-Pologne de Bruille-lez-Marchiennes et environs". Au programme : Zakopane (séjour), Nowy Targ, Chochołów, Dębno, Kraków, Łudźmierz, Dunajec ainsi que Tatranská Lomnica en Slovaquie. Prix : 1135 € comprenant le voyage en autocar grand tourisme avec étape à Legnica, l'hébergement en pension complète, les excursions et les nombreuses animations.

➤ **Info :** 03 27 91 35 66 ou 06 80 59 44 65

Feignies (59)

➤ 24 juillet au 3 août 2016

Organisation : Association "Żywa Polska". Au programme : Lublin, Kozłówka, Majdanek, Zamość, Puławy, Busko-Zdrój. Prix : 1140 € comprenant le voyage en avion Bruxelles-Varsovie (aller-retour), l'hébergement en pension complète, les excursions.

➤ **Info :** 06 58 88 12 26

Bully-les-Mines (62)

➤ 1^{er} au 12 août 2016

Organisation : Société de musique "Harmonia". Au programme : Italie (3 nuitées : lac Majeur, lac de Côme, Milan), Autriche (1 nuitée : Tyrol), Pologne (6 nuitées : Wisla - semaine de la culture des Beskides, Zabrze, Cracovie, Żywiec). Prix : 1295 € comprenant le circuit en autocar grand luxe, l'hébergement en hôtels*** (pension complète), les nombreuses excursions et le guide francophone.

➤ **Info :** 03 21 72 02 85

Fleurbaix (62)

➤ 2 au 8 août 2016

Organisation : Association culturelle franco-polonaise "Ballada". Au programme : Toruń, Chelmino, Kwidzyn, Malbork, Elbląg, Frombork, Krynica Morska, Stegna, Gdańsk, Cachoubie, Oliwa.

Prix : 810 € (hors avion) comprenant la navette de Lille vers l'aéroport de Charleroi (aller-retour), l'hébergement en pension complète, les visites, le guide francophone, l'assistance rapatriement.

➤ **Info :** 03 21 65 23 99

Oignies (62)

➤ 5 au 19 août 2016

Organisation : Association culturelle "France-Pologne d'Oignies-Ostricourt et environs". Au programme : séjour à Jelenia Góra (Basse-Silésie), Książ, Jawor, Krzeszów, Bolesławiec, Karpacz, Wałbrzych, Wrocław, Prague. Prix : 1200 € comprenant le voyage en autocar de luxe, l'hébergement en pension complète, les excursions.

➤ **Info :** 06 19 77 86 45 / 03 66 07 24 03 / 07 62 14 08 56


Harnes (62)

➤ 7 au 17 août 2016

Organisation : Association "Tradition et Avenir". Au programme : séjour à Wisla (8 j) et à Cracovie (4 j), semaine de la culture des Beskides, Pszczyna, Karviná, Bielsko-Biala, Cieszyń, Dunajec. Prix : 1090 € comprenant le voyage en avion Bruxelles-Cracovie (aller-retour), l'hébergement en demi-pension, les excursions et le guide francophone.

➤ **Info :** 06 23 31 47 80 ou 06 01 38 54 68

Pecquencourt (59)

➤ 7 au 22 août 2016

Organisation : Association culturelle et d'amitié franco-polonaise. Au programme : séjour à Zakopane (9 nuitées à l'hôtel Wersal****) et à Cracovie (4 nuitées à l'hôtel Qubus*****) avec découverte de la région. Prix : 1285 € comprenant le voyage en autocar grand tourisme luxe avec une nuit d'arrêt à Złotyja (aller et retour), l'hébergement en pension complète et les nombreuses excursions.

➤ **Info :** 06 63 97 56 97 ou www.acafp.fr

Harnes (62)

➤ 7 au 22 août 2016

Organisation : Association d'amitié franco-polonaise "Harnes-Chrzanów". Au programme : Varsovie, Olsztyn, Grunwald, Elbląg-Ostróda, Święta Lipka, Mikołajki, Gietrzwałd. Prix : 1320 € (en autocar : 7-22 août) ou 1430 € (en avion : 8-21 août) comprenant le voyage aller-retour, l'hébergement en pension complète (hors boissons), les excursions, les soirées folkloriques et le guide franco-polonais.

➤ **Info :** 03 20 96 98 00 ou 06 87 99 28 47 ou <http://harneschranow.monsite-orange.fr/voyageete2016/index.html>

Ourges (62)

➤ 20 au 29 août 2016

Organisation : Amicale polonaise de Ourges. Au programme : Prague, Zakopane, Dunajec, Kraków, Raszów et sa fête de la moisson. Prix : 830 € comprenant le voyage en autocar de luxe, l'hébergement en pension complète, les excursions.

➤ **Info :** 03 21 75 79 11

Avril

- **Vendredi 15 avril, 19h, PARIS (75), Ambassade de Pologne - 57, rue Saint-Dominique**
L'association "Kresy en France" et l'Ambassade de la République de Pologne en France organisent un concert de musique classique et de chants polonais avec la participation de deux artistes de Żytomierz (Ukraine) : Natalia Travkina (piano) et Mikolaj Nagiriak (baryton-basse).
Inscriptions individuelles (nombre de places limité) : 01 43 03 38 33 ou 06 62 69 13 83 ou krysiapol@yahoo.fr
- **Samedi 16 avril, 18h30, FEIGNIES (59), Espace Gérard Philipe - place Charles de Gaulle**
Spectacle folklorique organisé par l'association "Żywa Polska" avec le groupe "Polonia Douai".
Prix : 15 € ; 10 € (moins de 12 ans).
Info : 03 27 39 30 60
- **Dimanche 17 avril, 12h, ELNES (62), Salle Ernest Azelart - rue Arthur Lanoy**
Repas polonais dansant animé par "KS Orkiestra".
Prix : 32 € ; 12 € (enfant).
Info : Restaurant "L'Histoire de..." 03 21 98 14 38
- **Dimanche 17 avril, 15h, HOUDAIN (62), Salle polyvalente de la Mairie**
Après-midi dansant du Comité Local Polonais de Houdain animé par "Edmond et Compagnie".
Entrée : 5 € (adhérents), 6 € (non-adhérents).
Info : 06 76 95 37 00 ou 06 25 17 49 19
- **Dimanche 17 avril, 16h, RAISMES (59), Salle des fêtes du Centre**
À l'occasion de leur 47^e anniversaire, les "Femmes solidaires de Raismes" organisent une soirée de folklore polonais en compagnie de la société "Sokol" d'Abscon. Saveurs slaves et stands de produits polonais. Entrée : 10 € (méthode champenoise+placek offerts).
Info : 06 88 36 29 68
- **Jeudi 21 avril 18h, LENS (62), Faculté Jean Perrin - rue Jean Souvraz**
Conférence "Mineurs du Monde" : "Le bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais dans la Grande Guerre : occupation, destructions, reconstruction", par Yves Le Maner, historien.
Inscriptions : 03 21 79 17 00
- **Samedi 23 - dimanche 24 avril, LEFOREST (62), Salle des fêtes Gilbert Marquette**
Week-end culturel de l'association "Tradition et Progrès" : Exposition photos - chant choral - gala de chants et de danses par le groupe folklorique "Polonia Douai".
Info : 06 86 85 70 80

Mai

- **Dimanche 1^{er} mai, 16h, RAISMES (59), Salle des fêtes de Vicoigne - place Alexandre Leleu**
Thé dansant organisé par l'association "Polonia Vicoigne" et animé par l'orchestre de "Jérôme et Yvan Bardzinski". Tarif : 15 € (10 € : moins de 12 ans).
Rés. : 06 13 95 14 32 ou 03 27 25 52 04
- **Jeudi 5 - vendredi 6 mai, BULLY-LES-MINES (62)**
90^e anniversaire de la société de musique "Harmonia".
Info : 03 21 72 02 85 (cf. page 6)
- **Samedi 7 - dimanche 15 mai, OIGNIES (62)**
Semaine franco-polonaise de l'association culturelle "France-Pologne d'Oignies-Ostricourt et environs".
Info : 06 19 77 86 45 ou 06 09 23 71 46 (cf. page 4)
- **Mercredi 11 mai, 19h, PARIS (75), Bibliothèque polonaise - 6 quai d'Orléans**
Musique : cycle d'accordéon classique - "Les caractères" : Fanny Vicens joue Couperin, Rameau et Podrocky.
Info : 01 55 42 91 87
- **Samedi 14 mai, 19h, TRITH-SAINT-LÉGER (59), Salle des fêtes - rue Henri Durre**
Soirée à l'ancienne animée par "Bardzinski Orkiestra". Prix : 16 €.
Info : 03 27 38 03 75 ou 03 27 21 02 92 ou 03 27 46 85 35
- **Mercredi 18 mai, 19h, PARIS (75), Bibliothèque polonaise - 6 quai d'Orléans**
Concert de l'AAMPF organisé en coopération avec la SHLP : "La jeunesse de Chopin" avec Teresa Janina Czekał (piano), Antoine Desmard (violoncelle) et Anna Roux (flûte).
Info : 01 55 42 91 87
- **Jeudi 19 mai, 18h, Faculté Jean Perrin - rue Jean Souvraz**
Conférence "Mineurs du Monde" : "Le Bois-du-Cazier, lieu de mémoire inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO", par Jean-Louis Delaet, directeur du Bois-du-Cazier à Marcinelle (Belgique).
Inscriptions : 03 21 79 17 00
- **Samedi 21 mai, 19h30, HARNES (62), Centre culturel Jacques Prévert - rue de Montceau-les-Mines**
Gala des 35 ans de l'association "Tradition et Avenir" avec la prestation du groupe vocal de l'association et du groupe folklorique "Wista" de Dourges. Entrée : 8 € (gratuit pour les moins de 12 ans).
Info : 06 64 27 45 31 ou 06 78 31 65 01
- **Dimanche 22 mai, 10h15, DOURGES (62), Église Saint-Stanislas - rue Félix Faure**
Messe célébrée pour les 25 ans de sacerdoce du père Leszek Wojciechowski.
Info : 03 21 75 79 11
- **Dimanche 22 mai, 12h30, DOURGES (62) - Salle Bruno**
Repas dansant inter-paroissial à l'occasion des 25 ans de sacerdoce du père Leszek Wojciechowski.
Prix : 35 € ; 15 € (moins de 12 ans).
Info : 03 21 20 45 74 ou 06 89 47 60 12
- **Mardi 24 mai, PARIS (75), Bibliothèque polonaise - 6 quai d'Orléans**
Journée d'études : "Kazimierz Brandys (1916-2000)". En coopération avec le Département de polonais de l'Université Paris-Sorbonne.
Info : 01 55 42 91 87
- **Mercredi 25 mai - mercredi 1^{er} juin, ARRAS (62), Galerie hypermarché Auchan**
"Rynek en fête 2016".
Info : 03 21 49 20 92 (cf. p.3).
- **Samedi 28 mai, THÉLUS (62) - Salle des fêtes**
14h : Poloniada ; 18h : spectacle folklorique avec l'ensemble "Jasna Woda".
Entrée gratuite.
Info : 03 21 49 20 92 (cf. p.3).
- **Samedi 28 mai, 20h, HOUDAIN (62), Salle polyvalente - 8, rue Roger Salengro**
Concert de printemps de la société musicale "Echo". Entrée gratuite.
Info : 06 18 69 01 88
- **Dimanche 29 mai, MONTMORENCY (95)**
Rencontre traditionnelle : 173^e pèlerinage au cimetière des Champeaux.
Info : 01 55 42 91 87
- **Dimanche 29 mai, 10h30, HARNES (62), Chapelle du Sacré-Cœur - rue de Saint-Claude**
Messe des 35 ans de l'association "Tradition et Avenir" animée par la chorale de l'association.
Info : 06 64 27 45 31
- **Dimanche 29 mai, 13h, HARNES (62), Salle des fêtes - rue des Fusillés**
Repas dansant du 35^e anniversaire de l'association "Tradition et Avenir" animé par l'ensemble "KS Orkiestra".
Info : 06 64 27 45 31

Juin

- **Vendredi 3 - dimanche 5 juin, TILLOY-LÈS-MOFFLAINES (62)**
Salon agricole "Terres en Fête" avec la Pologne pour invité d'honneur.
Info : 03 21 49 20 92 (cf. p.3).
- **Mercredi 8 juin, 19h, PARIS (75), Bibliothèque polonaise - 6 quai d'Orléans**
Musique : "Duo Affectuoso" avec Marie-Claude Werchowska (piano) et Philippe Pachet (clarinette).
Au programme : Carl Maria von Weber, Robert Muczynski, Karol Szymanowski, Tadeusz Baird et Krzysztof Penderecki.
Info : 01 55 42 91 87
- **Jeudi 9 juin, 19h, PARIS (75), Bibliothèque polonaise - 6 quai d'Orléans**
Vernissage de l'exposition : "Lacislas Mickiewicz (1838-1926), intellectuel parisien". Expo ouverte jusqu'au 23 décembre.
Info : 01 55 42 91 87
- **Jeudi 16 juin, 14h, PARIS (75), Bibliothèque polonaise - 6 quai d'Orléans**
Demi-journée d'études : "Zofia Romanowicz romancière (1922-2010), la voix d'une survivante de la barbarie nazie".
Info : 01 55 42 91 87
- **Dimanche 19 juin, 10h, DOUAI (59), Entrée du parc de loisirs Jacques Vernier - côté parking Gayant Expo**
Rando'mine : De l'ancien port charbonnier du Rivage Gayant, à l'église Notre-Dame des Mineurs en passant par la cité de la Clochette, partez découvrir ce paysage en reconversion, du développement durable à sa reconnaissance comme patrimoine mondial par l'UNESCO.
Plein tarif : 6 € - tarif réduit : 4 €.
Réservation : 03 27 88 26 79
- **Dimanche 19 juin, 19h, PARIS (75), Théâtre "Le Passage vers les étoiles" - 17 Cité Joly**
Représentation unique de "Partytura na dziesięć krzesel" et "Makijaz" organisée par l'Association des Polonais des Grandes Écoles Françaises.
Prix : 10 € (achat en ligne), 7 € (adhérents APGEF).
Info et rés. : www.apgef.com
- **Mercredi 22 juin, 19h, PARIS (75), Bibliothèque polonaise - 6 quai d'Orléans**
Concert de l'AAMPF organisé en coopération avec la SHLP : Carte blanche à Beata Halska-Le Monnier (violin).
Info : 01 55 42 91 87
- **Jeudi 23 juin, 18h, Faculté Jean Perrin - rue Jean Souvraz**
Conférence "Mineurs du Monde" : "La catastrophe du terril du 6 à Calonne-Ricouart en 1975", par Georges Tyrakowski, secrétaire général de l'APPHEM.
Inscriptions : 03 21 79 17 00
- **Samedi 25 juin, 19h30, WALLERS-ARENBERG (59), Salle des fêtes d'Arenberg - rue Taffin**
L'Association locale de Défense et de Protection du Patrimoine Historique et Culturel organise, à l'occasion de l'inauguration de la salle des fêtes d'Arenberg, un dîner-spectacle avec l'orchestre Kubiak. Prix : 55 € (boissons en supplément) ; menu enfant moins de 12 ans : 20 €. Uniquement sur réservation.
Info : 06 07 79 30 65

Retrouvez l'agenda réactualisé sur notre site internet : www.maisondelapolonia.com

Pour le prochain numéro d'Echo de la Polonia, et afin que notre agenda soit au plus près de vos activités et événements, merci de nous communiquer vos dates avant le : **1^{er} juin 2016**

► Prochaine parution : **mi-juin**